LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 5 NOVEMBRE, 1908. NUMERO 5.

GRAVELBOURG, SASK.

20 octobre, 1908.

M. l'abbé Magnan, curé de Gravelbourg, a communiqué à ses paroissiens, dimanche dernier, une nouvelle qui est bien de nature à leur faire plaisir. Il leur a annoncé que M. l'abbé L. P. Gravel, agent d'immigration du gouvernement fédéral, a fait don de la somme de mille dollars à la paroisse.

Cette somme a été consacrée au prix d'achat du bois qui a servi à la construction de l'église. Le coût total de ce bois s'élevait à $1,157.10, et il se trouve maintenant payé en entier.

— —

Une grande assemblée libérale a eu lieu dimanche dernier, à Gravelbourg. Etaient présents: l'honorable M. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, M. J. A. Sheppard, député-provincial du comté de Moose-Jaw, et M. William E. Knowles, candidat fédéral pour le district électoral de Moose-Jaw.

Sur la proposition de M. Emile Gravel, secondée par M. Edmond Cardinal, M. Charles LeMoine fut choisi pour présider l'assemblée.

M. Sheppard parla le premier. Les électeurs lui firent un magnifique accueil, voulant par là lui témoigner leur reconnaissance pour les travaux publics que le gouvernement provincial, sur sa demande, a fait faire dans notre district. Il se déclara heureux de se trouver, pour la première fois, au milieu de ses électeurs de Gravelbourg, qui avaient déjà voté pour lui sans le voir. Il les remercia de la belle majorité qu'ils lui ont donné le 14 août dernier et leur demanda d'en faire autant pour son ami M. Knowles.

M. Knowles fut ensuite présenté par le président. M. Dubuisson, secrétaire du Club Libéral Indépendant de Gravelbourg, lui lut une magnifique adresse, à laquelle M. Knowles répondit avec beaucoup de tact. Il passa en revue la politique du gouvernement Laurier, insistant surtout sur le Transcontinental, le chemin de fer de la Baie d'Hudson et la loi de préemption.

Ces deux dernières mesures sont d'ailleurs dues, en grande partie, au travail de M. Knowles, qui y a consacré tous ses efforts depuis deux ans. M. Knowles nous a dit qu'il avait été heureux de faire quelque chose pour faviriser l'établissement d'un groupe de langue française dans le sud.

En effet, c'est surtout grâce à M. Knowles et à l'appui que lui a donné le gouvernement, si la création d'un grand district à peu près exclusivement français a été possible dans le sud de la Saskatchewan. M. Knowles est très sympathique aux Canadiens-français; la raison en est peut-être qu'il a beaucoup d'admiration pour le grand chef du parti libéral, et qu'il se dit que la race qui a pu produire un Wilfrid Laurier est assez forte et assez intelligente pour mériter d'être encouragée à s'établir dans la Saskatchewan.

"Depuis trois ans, a dit M. Knowles, j'ai abandonné la pratique du droit pour m'occuper exclusivement des intérêts de mon comté. J'ai en vue plusieurs entreprises d'utilité publique, que je désire mener à bonne fin; mais celle dont je vais m'occuper tout d'abord, et à laquelle je consacrerai mes efforts les plus énergiques et les plus constants, c'est la construction d'un chemin de fer dans le sud de la Saskatchewan. En attendant la venue du chemin de fer, j'ai au moins le plaisir, aujourd'hui, de vous annoncer que j'ai obenu du gouvernement, la promesse qu'il construira une ligne télégraphique, allant de Gravelbourg à la ligne allant de Moose-Jaw à Wood Mountain."

Le discours de M. Knowles a soulevé le plus grand enthousiasme, et il semble n'y avoir aucun doute que notre majorité libérale du 26 octobre sera aussi considérable que celle du 14 août dernier.

L'honorable M. Turgeon fut ensuite présenté à l'auditoire. Le conseil municipal de Gravelbourg, qui se compose de M. LeMoine, président, et de MM. Lefort, Gauthier et Belisle, s'était chargé de lui souhaiter la bienvenue. Ces Messieur conférent au secrétaire, M. Alphonse Gravel, avocat, la tâche de rédiger une adresse, qui fut lue par M. LeMoine, président du Conseil, en même temps que de l'assemblée.

Nos lecteurs pourront constater par la lecture de cette adresse, la nature des sentiments que les Canadiens-français du sud de la Saskatchewan entretiennent àl'égard du jeune et brillant procureur-général de la Province. Voici cette adresse:

"A l'Hon. M. Turgeon ,procureur-général de la Saskatchewan.

Honorable Monsieur,

Le président du Conseil, les conseillers et les citoyens de Gravelbourg vous souhaitent la bienvenue la plus cordiale.

Votre réputation vous a précédé au milieu de nous. Votre nom est devenu familier dans tous les foyers canadiens-français,depuis le jour où l'honorable M. Scott, voulant s'assurer l'appui de vos talents et de vos connaissances légales, vous appela à faire partie de son cabinet en qualité de procureur-général. Un si grand honneur conféré à l'un des nôtres, rejaillit sur nous tous et ajoute au crédit de notre race dans cette province lointaine, où nous ne sommes encore qu'une faible minorité.

Lors de votre élévation à ces hautes fonctions, notre Province venait de naître. Les vieilles ordonnances des Territoires ne répondaient plus à tous les besoins de la province nouvelle. Un grand nombre de lois, devenues urgentes, requéraient l'attention du gouvernement. Comme procureur-général de la Province, vous avez préparé et rédigé cette nouvelle législation, qui fut votée à la dernière session de notre Législature. Plusieurs de ces lois, remarquable à plus d'un titre, ont été l'objet d'une approbation générale et vous ont révélé un légiste de haute marque.

Les députés à la Législature, sont unanimes à reconnaître, que comme procureur-général de la Saskatchewan, votre administration a donné partout la plus complète satisfaction. Une carrière aussi rapide, une oeuvre aussi considérable, accomplie en si peu de temps et l'autorité dont vous jouissez dans la Législature, sont de nature à combler d'un orgueil bien légitime le coeur de vos compatriotes canadiens-français. Vous nous rappelez un autre fils de la race française au Canada, qui fait aujourd'hui la joie et l'orgueil de toute la nation aux destinées de laquelle il préside avec tant d'éclat. En effet, comme sir Wilfrid Laurier, vous avez su, de bonne heure, vous imposer à l'estime et au respect de vos concitoyens, et, comme lui, vous êtes devenu ministre après avoir à peine dépassé la trentaine. Puisse votre carrière, commencée sous d'aussi heureux auspices,se continuer longue, sans tache et fructueuse comme la sienne?

Nous voulons, M. le Ministre, profiter de votre passage au milieu de nous, pour vous dire que vos concitoyens catholiques et français du sud le la Sakatchewan désirent exprimer à l'honorable M. Scott, premier ministre de cette Province, toute leur reconnaissance pour la largeur de vues dont il a fait preuve en appelant l'un des nôtres à faire partie de son Cabinet. Il était naturel qu'après s'être engagé, comme l'a fait l'honorable M. Scott, à soutenir une constitution qui fait respecter les droits de la religion catholique et de la langue française dans les écoles, il prit dans son Cabinet, un député catholique et de langue française. Les électeurs de Gravelbourg et de Laflèche lui en ont su gré aux dernières élections, et ils ont donné à votre collègue M. Sheppard, une majorité de 50 voix qui lui assura la victoire dans le comté de Moose Jaw.

Nous avons applaudi de tout coeur à l'unanimité avec laquelle les électeurs du Lac-aux-Canards vous ont accueilli lors des dernières élections.

L'importance que les nôtres ont acquise dans le nord de la Province, qui voit prospérer plusieurs centres canadiens-français, est pour nous un motif d'encouragement, aussi d'émulation. Les Canadiens-français du sud de la Saskatchewan ne sont encore que des nouveaux venus; mais les colonies qu'ils ont fondées promettent déjà de devenir des facteurs importants dans le développement de la Province. Les fertiles vallées des rivières de la Vieille et du Pinto se couvrent de colons de langue française, qui viennent constamment augmenter votre nombre. Sans parler de Willow Bunch, où notre élément a pris racine il y a longtemps, nous avons ici les nouveaux établissements de Gravelbourg, Laflèche, Courval, Notre-Dame d'Auvergné et duLacPelletier.

Toutes ces colonies françaises du sud, M. le ministre, ne demandent qu'à s'unir à celles du nord, et de cette union sortira la force qui assurera à l'élément français et catholique une large part de pouvoir dans la Saskatchewan. De cette Saskatchewan française, qu'un avenir prochain nous promet, vous êtes, M. le Ministre, le chef tout désigné d'avance. C'est sur vous que nous comptons pour nous guider dans nos luttes politiques, pour faire respecter notre langue et notre religion, pour nous faire obtenir du gouvernement l'aide nécessaire à notre développement agricole et industriel.

Votre visite, ainsi que celle de vos distingués collègues, nous fait plaisir en même tempsqu'elle nous honore. Soyez assuré que la population de Gravelbourg gardera le meilleur souvenir de cette journée mémorable où elle a eu le privilège de faire la connaissance de ses deux députés, ainsi que de son chef politique dans cette Province."

L'honorable M. Turgeon répondit à l'adresse d'une façon brillante. Il remercia les électeurs de l'appui qu'ils avaient donné à son gouvernement lors des dernières élections. Il dit tout le bien qu'il pensait de M. Sheppard et parla des services que, à sa connaissance personnelle, M. Knowles avait rendus à notre colonie canadienne-française. Il nous parla de quelques-unes des colonies françaises de la Saskatchewan, qu'il venait de visiter, et nous exhorta à nous organiser et à nous unir, afin que nous puissions, dans un avenir prochain, devenir un facteur important dans la politique provinciale. Il fit l'éloge de la politique de chemins de fer de Sir Wilfrid Laurier, à laquelle l'Ouest doit son prompt développement, et nous demanda de faire notre possible pour maintenir au pouvoir notre vieux chef vénéré dans le pays tout entier.

Après la clôture de l'assemblée, M. Knowles demanda à être présenté à chacun des électeurs présents. Puis on se dispersa après avoir poussé des hourrahs enthousiastes pour les orateurs et pour Sir Wilfrid Laurier.

"L'EVENING JOURNAL."

Notre confrère de la 1ère rue persiste à jouer le rôle de conseiller vis-à-vis du Gouvernement Laurier. S'il savait combien il se couvre de ridicule vis-à-vis du public, en agissant ainsi!!

Le "Morning Journal veut absolument que le parti libéral trouve une division électorale pour Monsieur W. B. McInnis, de Vancouver, et que Sir Wilfrid Laurier l'invite à devenir un de ses collègues.

Nous ne sommes pas dans les secrets du Gouvernement, mais contrairement à notre confrère, nous n'hésitons pas à prédire que Monsieur W. B. McInnis, qui a été battu pour la deuxième fois à Vancouver, ne sera pas ministre.

Dans son édition d'hier, "l'Evening Journal" demandait formellement au Gouvernement Laurier d'appeler l'Hon. juge en chef Sifton, à la commission des chemins de fer. A cette occasion, notre confrère faisait un éloge superbe, et que nous croyons bien mérité du juge en chef de l'Alberta. Mais en lisant ces phrases élogieuses du rédacteur du "Journal", nous nous sommes demandés s'il saurait dire aussi franchement la vérité au sujet de l'Hon. L. A. Sifton, étant ministre des travaux publics du gouvernement des Terrtoires, au lieu d'être sur le banc?

Ottawa.

Sir Charles Fitzpatrick, le juge en chef du Canada adressera la parole à Chicago le 15 novembre prochain, à l'occasion du congrès des missionnaires catholiques, tenu sous les auspices de l'association de l'extention de l'Eglise aux Etats-Unis.

VONDA, Sask.

31 octobre, 1908.

A mes chers compatriotes de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Il est bien entendu qu'en m'adressant à mes compatriotes, j'entends m'adresser à tous les catholiques de langue française, tels que Français, Belges et Canadiens-français.

Dans notre dernier entretien, je disais que l'Eglise, les parents et l'Etat ont droit de concourir ensemble à l'éducation de l'enfant. J'ai indiqué sommairement, mais assez clairement, je crois, les droits de l'Eglise et des parents.

Pour prévenir toute fausse interprétation, disons en passant un mot des droits de l'Etat en matière d'éducation.

Dans nos sociétés modernes, les gouvernements tendent à outrepasser leurs droits. Dans plusieurs pays même, ils prétendent accaparer les droits des autres sociétés, telles que l'Eglise et la famille. C'est un abus de pouvoir, une tyrannie.

D'autre part, nier à l'Etat toute ingérence dans l'éducation de la jeunesse, c'est une exagération. La vérité réside, comme toujours, entre ces deux prétentions extrêmes.

Nous disons donc que l'Etat a bien quelques droits dans l'éducation des citoyens, mais ces droits sont limités.

Il peut très bien, par exemple, exiger de tous les citoyens un certain degré de culture, il peut très bien déclarer que tous ses sujets devront acquérir une somme de connaissance qui les mettront en état d'accomplir leurs principaux devoirs d'une manière intelligente et raisonnée or, qui peut vouloir la fin, peut prendre les moyens. L'Etat pourra donc, devra même, dans certaines circonstances, prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles, pour mettre à la portée de tous les citoyens les moyens d'éducation désirables. De là, il suit que les lois qui pourvoient à l'établissement de municipalités du district scolaire, à la levée des impots nécessaires pour la construction et l'ameublement des maisons d'écoles, pour le paiement des salaires des maîtres et maîtresses, et autres dépenses nécessaires ou utiles, sont justes.

En d'autres termes, les taxes scolaires sont légitimes. Le mode peut varier, mais le principe est bon.

De même aussi, l'Etat peut à même les fonds publics, établir et maintenir des écoles spéciales pour la formation des officiers civils, militaires et marins.

Et tout ce qu'il fait pour aider l'instruction publique à tous ses dégrés, suppléant aux moyens limités des particuliers, encourageant les efforts individuels, sanctionnant par ses diplômes les succès obtenu et cest parfaitement légitime.

Il peut aussi faire visiter toutes les écoles du pays par ses inspecteurs ou autres officiers pour s'assurer si les futurs citoyens y reçoivent une instruction suffisante, si l'argent public est mis à bonne fin, si enfin ses lois justes y sont observées.

Là, ou à peu près, s'arrête la droit de l'Etat en matière d'éducation. S'il va plus loin, s'il veut se subsister aux parents, s'il prend la charge de l'école, la façonnant au goût de la majorité de hasard qui gouverne, la faisant par exemple, athée, neutre, ou protestante, tout en prétendant l'imposer aux citoyens chrétiens et catholiques, il commet une grave injustice. C'est un tyran.

Devra-t-il se désintéresser de l'instruction religieuse du citoyen? Au contraire, ayant intérêt à ce que l'école lui fournisse les citoyens intègres, probes, conscien cieux, amis de l'ordre, il protègera, favorisera même l'enseignement moral.

Or, comme nous l'avons déjà remarqué, ceci suppose l'enseignement religieux donné dans les écoles, ceci suppose l'enseignement des matières profanes donné dans un esprit chrétien. Car, pas de morale sans religion. Témoin la banqueroute de la morale civique donnée dans les écoles publiques de France et des Etats-Unis.

Voilà quelques notes qui vous aideront à mieux comprendre ce que j'ai déjà écrit et je pourrais écrire sur le sujet. En effet, si on me le permet, je reprendrai plus tard cette thèse, j'exposerai alors après plusieurs autres, la doctrine catholique en fait d'éducation, telle que je la conçois, telle que je l'ai enseignée naguère dans un collège catholique.

En attendant, étudions cette question dans les cercles que je vous ai proposés. Tenons fermement à nos droits; soyons unis comme un seul homme pour les revendiquer au besoin; mais, en même temps, soyons bien décidés à remplir tout notre devoir vis-à-vis de l'éducation de nos enfants.

A. P. BERUBE, P.P.
Proc.-Dioc.

LE PARLEMENT FRANCAIS.

Une session extraordinaire s'ouvrira le 13 octobre, pour la discussion du Budget.

Les élections sénatoriales auront lieu en janvier, 1909. —"Journal des Débats" proteste contre la longueur des sessions.

Paris. — C'est dans dix jours que s'ouvrira la session extraordinaire des Chambres françaises. Le conseil des ministres avait à choisir entre deux dates, celle du 13 et celle du 20 octobre: il a choisi la première. Cette session extraordinaire sera consacrée, suivant la coutume, à la discussion du budget, qu'on tâchera de terminer avant la fin de l'année. Cela est d'autant plus nécessaire que des élections pour le renouvellement du tiers du sénat doivent avoir lieu en janvier 1909; il est donc fort désirable que la session extraordinaire ne dure pas au delà du 10 ou au plus tard du 15 décembre, époque à laquelle l'approche des élections sénatoriales aura pour effet de dépeupler le palais du Luxembourg.

Un de nos confrères parisiens fait observer que c'est une grave atteinte portée à l'esprit, sinon au texte de la constitution française, que l'habitude prise de réunir tous les ans le parlement au mois d'octobre ou de novembre pour le tenir assemblé jusqu'à la veille ou l'avant-veille des étrennes.

Les auteurs des lois organiques de 1875 n'avaient rien imaginé de pareil. Ils avaient en vue un régime où les Chambres ouvriraient leur session vers le commencement de l'année, comme elles le font en Angleterre, pour siéger jusqu'en été, avec un minimum de présence de cinq mois, et pour ne revenir que l'année suivante. Ils donnaient bien au chef de l'Etat "le droit de convoquer extraordinairement" le parlement; mais la rédaction même de cet article indique clairement qu'il s'agissait dans leur pensée, d'une mesure exceptionnelle, au cas où quelque événement grave et imprévu rendrait nécessaire la convocation des représentants du pays.

Or, depuis la mise en vigueur de la constitution française, il n'y a pas eu d'exemple d'une année où l'on ait pas tenu ce que les lois de 1875 appellent une "session extraordinaire". Et cette session dite extraordinaire est devenue, en réalité, la session ordinaire puisque c'est celle où les chambres accomplissent ce qui est la tâche normale, régulière et habituelle de tout parlement: la discussion et le vote du budget. Encore n'y réussisent-elles même pas toujours, et sont-elles souvent obligées de rejeter une partie de cette besogne sur l'année suivante, quoiqu'elles aient siégé pendant neuf mois.

Tout cela est contraire au sens des lois constitutionnelles, contraire aussi à l'esprit du régime parlementaire, qui admet ni assemblées délibérant presque en permanence, ni députés réduits par la longueur des sessions à devenir des politiciens professionnels, au lieu de simples délégués chargés de contrôler chaque année pendant quelques mois la marche des affaires du pays sans abandonner la question de leurs propres intérêts locaux. "Mais il n'est pas probable, dit le "Journal des Débats", que ces mauvaises pratiques soient abandonnées. Ni les ministres, ni les députés ou les sénateurs, ni les électeurs n'ont assez d'énergie pour y porter remède."

La nouvelle construction du bloc McDougall, à côté de l'Hôtel Windsor progresse rapidement. Le magasin ouvrira probablement ses portes au public le premier de l'an.

TRAITE FRANCO-CANADIEN

M. Maurice Hodent, dans l'un des derniers bulletins de "La Canadienne", apprécie comme suit les retards apportés par le Sénat français à la ratification de la nouvelle convention de commerce entre le Canada et la France:

"Le traité de commerce sur lequel nous avions fondé de grandes espérances, moins peut-être à cause des résultats matériels et immédiats qu'on pouvait en attendre qu'à cause des relations plus étroites qu'il créait entre les deux nations canadienne et française, menace au contraire de faire naître de graves dissentiments et ce serait un tel désastre pour la politique que nous défendons,que nous voulons espérer un grand effort de bon vouloir de part et d'autre pour éviter cette catastrophe. En l'espèce il s'agit surtout d'un malentendu.

On sait où en est la question. Les Chambres canadiennes ont ratifié d'enthousiasme l'accord proposé. La Chambre des députés français, embarrassée de questions urgentes, a fait attendre son vote;cependant, sur un brillant rapport de M. Siegfried, elle a donné son plein assentiment. Restait le Sénat. On pensait communément qu'il ne soulèverait aucune difficulté. De fait les difficultés sont venues d'ailleurs. Les Suisses ont présenté des objections au traité bi-latéral; en France aussi le parti protectionniste a prétendu que l'accord proposé nous était défavorable et qu'il était inacceptable. Les sénateurs ont alors demandé à réfléchir et c'est ici que le malentendu commence.

Au Canada, l'opinion s'est émue à l'excès de nos atermoiements. Sans doute des intérêts très respectables sont en jeu et nous savons trop à "La Canadienne" combien certains négociants ont eu à souffrir d'un retard auquel ils ne s'attendaient pas. Mais là-bas on s'est plu à considérer l'affaire presque uniquement au point de vue sentimental. Les Canadiens ont trop écouté leurs préventions natives contre l'esprit politique français; ils ont taxé d'insouciant dédain et d'offensante volte-face ce qui n'était que tergiversation habituelle à nos parlementaires et scrupule de législateurs perdus dans notre maquis douanier rongé d'herbes folles et de sauvageons. Sous cette fâcheuse impression la Chambre fédérale a interpellé le gouvernement et réclame la rupture des négociations entraînant la dénonciation du "modus vivndi" de 1893. Si le ministre canadien avait obéi à cette impulsion, c'était la guerre de tarifs en perspective et la ruine de tous les efforts accomplis vers une entente sympathique entre nos deux nations.

D'où venait donc que notre Sénat, si pondéré pourtant, n'ait pas prévu et évité cette crise? Simplement de ce qu'au rebours des Canadiens il n'a su mettre aucun sentiment dans cette question du traité de commerce. Il l'a comprise comme purement économique et par là de moyenne importance, puisque notre commerce avec le Canada n'atteint pas 50 millions. D'autre part, il avait opposition manifeste à la conclusion du traité et cette affaire semblait se subordonner à une autre beaucoup plus vaste et qui hante les cerveaux de nos Pères Conscrits, la réfection de tout le régime douanier. Considérant ainsi les choses, il leur a semblé qu'elles ne réclamaient point de hâte. Ils n'ont pas vu qu'ils risquaient de détruire l'élan nouveau des Canadiens vers la France industrielle et d'arrêter le zèle de nos commerçants français qui commençaient l'étude de la carte du Canada. Ils n'ont pas compris que les cinquante millions du commerce actuel n'étaient rien et qu'il fallait songer à une merveilleuse activité possible entre deux nations ayant des affinités réelles.

Les Canadiens nous objectent: "Votre excuse serait acceptable s'il n'y avait eu entente préalable entre les deux gouvernements si la discussion n'était pas virtuellement close depuis longtemps et s'il ne s'agissait pas d'une simple ratification que nous avons donnée de bonne grâce et en une séance à notre ministre." Mais les Canadiens n'ignorent pas que chez nous rien n'est laissé à l'initiative et à la vraie responsabilité ministérielles; les résolutions les plus fermes en apparence sont toujours remises en question; aucune barque n'atteint le port avant d'avoir été longtemps ballotée par le flux et le reflux parlementaires.

Il semble que l'honorable Fielding ait compris cet état de choses. Tout en gardant une attitude et en montrant qu'il comptait défendre énergiquement les inté- de ferme et en montrant qu'il comptait défendre énergiquement les intérets du Canada, il a fait entendre que nul ne songeait en France à blesser ni à léser les Canadiens et qu'on devrait accorder au Sénat français les délais qu'il semble réclamer.

Il y a lieu d'espérer que se dernier épisode décidera le gouvernement français à agir au plus tôt et à donner satisfaction à l'opinion canadienne. Comme nous l'avons souvent montré, ce ne sont pas seulement les intérêtscommerciaux qui sont en jeu, ce sont nos relations naissantes avec le Canada et ces sentiments de sincère cordialité que la mission française qui débarque à l'heure présente à Québec est chargée d'attester. Ces sentiments amicaux s'adressent à la nation canadienne tout entière, sans nul doute, mais ils sont particulièrement fervents pour ceux de notre race. Il ne faut donc pas que ces derniers se méprennent et détruisent dans un moment de mauvaise humeur, légitime mais excessive, l'effort constant de leurs vrais amis de France."

On constatera par cette citation que le traité franco-canadien — s'il a des adversaires sérieux à Paris, rencontre aussi des amis dévoués. Monsieur Hodent, qui est intimement lié à l'association "La Canadienne", et qui s'occupe passionnément des intérêts de notre pays en France, nous sera très utile quand le Sénat reprendra la discussion du traité.

De La Presse

Les Elections présidentielles aux Etats-Unis.

Monsieur Taft a été élu hier président des Etats-Unis par une grande majorité.

Il ne peut y avoir de doute sur le sentiment populaire américain. Il désire que la politique mise en pratique par Roosevelt soit continuée.

REPUBLICAINS.

California
Colorado
Connecticut
Deleware
Idaho
Illinois
Indiana
Iowa
Kansas
Maine
Maryland
Massachusetts
Michigan
Minnesota
Montana
Nevada
New Hampshire
New Jersey
New York
North Dakota
Ohio
Oklahoma
Orgon
Pensylvania
Rhode Island
South Dakota
Utah
Vermont
Washington
Wisconsin
Wstt Virginia
Wyoming

DEMOCRATIQUE.

Arizona
Alabama
Arkansas
Florida
Georgia
Kentocky
Louisaina
Missisipi
Missouri
Nebraska
North Carolina
South Calorina
Tennessee
Texas
Virginia.

L'Hon. Rodolphe Lemieux est parti vendredi denier, le 30 octobre, pour l'Europe, en mission officielle pour le gouvernement au sujet du tarif pour la transmission des cablegrammes.



ANNONCES CLASSIFIEES





. . AVOCATS . .

LUCIEN DUBUC M.A.
AVOCAT et NOTAIRE

Avocat de la Banque D'Hochelaga

BUREAU : Norwood Block.
EDMONTON
P. O. Box 1875, Tel. 1381

Wilfrid Gariépy, Hector L. Landry.
GARIEPY & LANDRY
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Solliciteurs pour la
TRADERS BANK OF CANADA.
BUREAUX : 155 Ave Jasper, Est.

E. B. EDWARDS, K.C.
LOUIS MADORE, B. A., B. C. L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES.
Membres du Barreau des provinces de Quebec, Ontario, Alberta et Saskatchewan.
Edmonton : Edifice Norwood,
Morinville : Edifice Gouin.
Téléphone : 555,
Adr. Télégr. : "Edwards-Edmonton.

ROBERTSON & DICKSON
AVOCATS, NOTAIRES, etc.
Edmonton et Fort Saskatchewan.
Bureau d'Edmonton,
EDIFICE McLEOD, RUE JASPER

D. L. McPhee J. Galbraith
McPHEE & GALBRAITH
Avocats et Notaires
Spécialité, Propriété immobilière et loi commerciale.
293 Ave. Jasper Est Tel. 1210
en haut de la Northern Bank EDMONTON

OMER ST-GERMAIN
AVOCAT ET NOTAIRE
MORINVILLE, ALTA.
Boite B. P. 20, Telephone 5

H. W. Blaylock B.C.L. P. J. Bergeron. B.C.L
BLAYLOCK & BERGERON
AVOCATS ET NOTAIRES
Calgary, - - - - - - - - - - - - Alberta.

. . MEDECINS . .

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, Neu York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m.
2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

W. N. Condell, M.D.C.M.
Diplomé de Londres et Edinbourg
Specialiste pour l'Oeil, l'Oreille, le Nez et la Gorge
Bureau : 537 Cinquième Rue
au sud de Jasper
Heures : 10 à 5 hrs et 7 à 8 hrs.
TEL. 1876

Dr. ELLA SYNGE
M.D., L.S.D., L.M., D.P.H.
Attention spéciale donnée aux cas de maternité et toutes les maladies de la peau
Bureau: 35 Jasper Est
au dessus du magasin de cuirs de Martin
On parle français Tel. 1552

Dr. Lena G. Head-Patrick
M. D., C. M.
Médecin et Chirurgien
Spécialité dans les maladies des femmes, et accouchements
Office: Chambre 6, Edifice Wize
531 Ave. Jasper Ouest Tel. 1732

Dr. A. C. de L. HARWOOD
DENTISTE
Bureau : Bloc Credit Foncier
coin 3ième et Jasper
Res.: 734 5ième rue
Téléphone, Bureau, 498 On parle français

Albert Orr Sproule D.D.S.
Dentiste
Office: 534 Jasper O.
Edifice Wize
Tel. 1531
Résidence:
215 Sixième rue
Tel. 1564

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
129. AVENUE JASPER
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs ; Samedi soir de 7 à 9 hrs.

Miss A. F. Clampett
Garde-Malade Diplomée
Tel. 2288
540 Ave. Athabasca Edmonton

MASSAGE MEDICAL
Mademoiselle Squair, masseuse diplomée, traite ses patients à leur résidence ou chez elle. Rhumatisme, Sciatique, Insomnie, Troubles Nerveux, etc. 514 Ninth St.

The Edmonton Nursing Home
Situation splendide, avec point de vue superbe. Tout comfort. Ouvert pour tout travail à l'époque de la maternité. Conditions en s'adressant à la
SURINTENDANTE
57 rue Stewart, EDMONTON

ARCHITECTES

E. C. Hopkins M.I.C.A. Q.A.A. R.A.A
Architecte
Autrefois de Montreal et Quebec
Eglises, Autels, Couvents et Ecoles
Edmund Wright associé
Autrefois assistant architecte du diocèse de Leeds, Angleterre
Office : 132 Avenue Jasper,
EDMONTON

A. M. CALDERON
Architecte
Membre de l'Institut d'Architecture du Canada et de l'Association d'Architectes d'Alberta
342 Ave. Jasper Est Edmonton
Expérience en Angleterre, aux Etats-Unis et dans Ontario

Roland W. Lines, M.S.A., F.S.I.
Architecte Licencié pour Alberta
Edifice de la Banque Molson
57 Ave. Jasper Ouest Edmonton

J. E. WIZE R.A.A., F.A.I.C.
Architecte
Chambre 13, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Edmonton

R. PERCY BARNES
Architecte lic. Prov. d'Alberta
C. LIONEL GIBBS, Associé
Architecte lic. pour Alberta
141, Ave Jasper, Edmonton Tel. 1361

. INGENIEURS .

COTE & SMITH
Frank B. Smith, B.S. etc. C. et M.E.M., I.M.E.
J. S. Côté, D.L.S., C.E.
Ingénieurs civils et de mines ; Arpenteurs etc
Boîte B.P. 596 *BUREAU* Ed McLeod

KIMPE & HEATHCOTT,
ARPENTEURS t INGENIEURS CIVILS
113 Ave Jasper
Tel. 127
Boite B. P. 1437
Edifice — CRÉDIT-FONCIER

. PHARMACIES .

PHARMACIE LAVAL
130, Ave JASPER
EDMONTON
T. E. GAGNER
PHARMACIEN

ISRAEL BALM
guérira plus de rhumatismes que tous les autres moyens et remèdes découverts.
75c la bouteille, postage payé
Attention spéciale donnée aux ordres par la malle
Vendu aux offices de
A. L. DERRICK
232 Namayo Ave., Edmonton

"COLIC DRENCH"
de Graydon
pour chevaux et bétail
Chaque propriétaire d'animaux devrait avoir chez lui une bouteille de cette excellent remède
4 fortes doses 50c
Geo. H. Graydon Pharmacien & Chimiste Pharmacie King Edward
Tel. 1411 260 ave. Jasper E.

. . SPORT . .

The Edmonton Sporting Goods Depot
Simpson & Von Haast
Armes, munitions, et articles de sport. Fusils réparés. Les commandes venant de la campagne reçoivent une attention spéciale.
233 ave. Jasper est : : : Edmonton

. . MODES . .

CHAPEAUX—Vient d'arriver un lot de marchandise de saison, rendant notre assortiment de chapeaux absolument complet. Prix modérés.
The Toronto Millinery Store
Mme. C. FERRIER
143 Jasper, porte suivante des magasins H. B.

THE FASHION, 277 ave. Jasper est
annonce une petite surprise
Les chapeaux les plus élégants, les matinées les plus coquettes, les corsets P.C les plus hygiéniques, les jupes les plus distinguees, tout cela se vend avec un grand rabais. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées de profiter de cet énorme sacrifice.

MME. WALKER donne des leçons sur le découpage des robes et articles de lingerie. Les dames recevront des leçons chez elles si elles le désirent Les mercredis soir cours de découpage et enseignements dans la couture, modes, etc. 1119 Ave. Jasper Ouest

PROFESSEURS

Miss Edith Bellamy
Graduée de l'école de diction de Boston
Diction, Litterature anglaise et Etudes dramatiques
426 deuxième rue Tel. 1261

Miss Eleanor Crawford
Planiste, Organiste et Professeur de Musique
Elevé de Thomas Martin Gold, médaille d'or du Conservatoire de Leipsig
Je prépare mes élevés pour l'Université et le conservatoire de Toronto
Studio: Edifice Picard, coin 4ième rue et Ave. Jasper

Miss Jennie M. MacLeod
Planiste et Professeur de Musique
Elevé de Chas. Dennée, Conservatoire de Boston
Spécialité: Enseignement aux enfants
Cours gratuit, une fois par semaine
Studio: Edifice Picard, coin Ave. Jasper et 4me rue, et 52 rue Roland, mercredi et samedi

---

Miss Mary Walker Campbell
Peintre à l'huile et à l'eau
Peinture de porcelaines
Classes pour jeunes filles, les samedis
Studio ouvert aux visiteurs le lundi
Pour conditions, etc., s'adresser à
298 hu tième rue, - Edmonton

MISS NINA CARRUTHERS
PROFESSEUR DE PEINTURE
Conditions faciles
Studio ouvert le mercredi de 2 à 5 p.m.
Peintures à vendre
Coin 8ième rue et Ave. Jasper

Comptables et Courtiers

HALL & CO.
Encanteurs et Marchands à Commission
56 ave. McDougall sud
Si vous avez quelque chose à vendre Téléphonez à 1446

BOIS et CHARBON

BOIS
Bois sec, $3.00 le voyag.
Phone 1677
CANDY & CO. 510 Jasper E.

CHARBON
Le meilleur marché dans Edmonton
$3.00
la tonne, au voyage
CLOVER BAR COAL CO. Ltd.
PHONE 1453 Office, 259 Jasper E

Sec Fondé en 1881 Net
HUMBERSTONE COAL CO.
$3.00 la tonne
Pour reconnaître notre charbon faites-vous donner notre "Billet Bleu." Notre charbon est nettoyé deux fois.
314 Ave. Jasper Tel. 2248

. . BARBIERS . .

VOUS ETES LE SUIVANT, MR.
25c. Coupe de Cheveux 25c.
Le meilleur et le meilleur marché au salon de
SHANKS, 614 deuxième rue
Voir le grande enseigne. On demande un associé

. BIJOUTIERS .

H. B. KLINE
Joaillier, Horloger et Opticien
43 Ave. Jasper E. Edmonton
Spécialité, Réparage des Montres
Prix très bas
Le seul bijoutier d'Edmonton qui parle français

A. C. LAPIERRE
Bijoutier et Horloger
VEGREVILLE - ALTA
Réparations de montres, etc. exécutées avec soin et promptement : ; : : :
Assortiment complet de Bijouterie, Montres, Horloges, &c

H. A. CLEGG,
ENCADREUR ET BOURREUR
617, deuxième rue—voisin du patinoir
EDMONTON

Hotels et Restaurants

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES

St. Elmo Hotel
124 Ave. Fraser
Près de l'Hotel de Ville et de la Poste
EDMONTON, ALTA.
$1.00 et $1.50 par jour
$7.00 par semaine
Phone 1227

Royal Temperance Hotel
264 ave. Fraser
Pension moderne. Prix modérés.
$1.00 par jour; repas 25c.
A. HARRINGTON, - Prop.

QUEEN'S HOTEL
Ave. Jasper est
L'hotel le plus ancien et le mieux connu d'Edmonton
Quartiers généraux des Canadiens-français
B. HETU, propriétaire Tel. 1616

Belfast Temperance Hotel
740 premiére Rue
$6.00 par semaine
Simple Repas 25c
Tickets pour 20 repas $4.50
Chambres de première classe
PHONE 1867
W. R. MOORE, Prop.

Nouveau et de Première Classe
Café Arlington
Le Rendez-vous des hommes d'affaires. Diner servi à la carte de 11.30 a.m. jusqu'à 8 p.m., prix 35c.
Les Petits Ordres executes rapidement. Arrangements spéciaux avec les cartes. "Meal tickets."
—PROPRIÉTAIRE—
MADAME MARGARET TUCKER

Dominion Dining Hall
23 Queen's Avenue
Sous une nouvelle et perfaite administration.
Un Repas 25c 5 Repas pour $1.00
Carte "Meal Ticket" $4.00
McDOUGALL & BOWN, Props.

KILMUIR HOUSE.
Coin Ave. Syndicate et rue Clark.
$4.50 par semaine,
1.00 par jour.
Pension de tempérance.
M. S. McPHEE, Prop.

HOTELLERIE CRESCENT
1017, Première rue
Près de la gare du C.N.R.
Chambres meublées de $1.50 à $2.50 par semaine. Toutes améliorations modernes.
B. COVEY, Gérant.

PENSION MAPLE LEAF.
829 Deuxième rue.
Près de la gare du C.N.R.
Repas à toutes heures, à 25cts.
Pension, $1.00 par jour et $6.00 par semaine.
REID & CORBETT, Props.

Larue & Picard
ont maintenant leur bureau au
No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.
Téléphones { Office, 1810 / Résidence, 1798

HARNAIS FAITS A LA MAIN
Attelages faits à ordre et toutes sortes d'ouvrages pour harnais, tels que traits, guides, courroies, martingales et licous. Ouvrage garanti. Prix satisfaisants. Venez me voir au No. 665 rue Rice, près de l'Avenue Syndicate.
W. M. LILLESTRAND

ALLEZ A
NORWOOD BAKERY
Boulangerie modèle
114 Boulevard Norwood
Pour les meilleurs pain, patisseries et gâteaux
BROWN & PITCH, - - Props.

The Ornamental Iron Works
J. T. VALPY, Prop.
Forgerons expérimentés, fondeurs de toutes espèces de pièces pour galeries, voitures, instruments, etc.
243 Ave. Queen's Edmonton

BOUCHERIE DE FAMILLE
615 Ave. Jasper Ouest
Une charcuterie vient d'être ouverte par A. E. DREWRY, où on trouvera trouvera toujours un choix de viandes fraiches. Prix modérés. Prompte livraison
Tel. 2043
Un essai vous convaincra

DIVERS



NOS PRIX
Pour travaux d'amateurs sont les plus bas. Apportez-nous vos négatifs et nous finirons ces vues
Portraits, cabinets,
$3.00
la douzaine
Western Photo Company
Coin des Aves. McDougall et Jasper

Pour Cadeaux de Noel
Rien ne vaut une bonne photographie. Une photo est toujours appréciée. Cela fait un cadeau artistique et peu coûteux.
C. M. BURK, Photographe
308 Avenue Jasper Est

LES CONTRACTEURS
Font nos prix pour nos matériaux de construction
Ciment, plâtre, portes, chassis, papier, etc.
Gorman, Clancey & Grindley
Edmonton : : Calgary : : Nelson

SNOW FLAKE LAUNDRY
Tel. 116
Vous pouvez laisser votre linge à l'Hotel Richelieu, notre voiture le prenera et le retournera.

City Furniture Repairing Co.
——133 rue Rice——
Réparation de meubles. Meubles sur commande. Empaquetage.
On aiguise ciseaux et couteaux
MATTHEWS & SCOTT, - - - Props.

EMPLOI DEMANDE.— On demande des jeunes filles pour atelier de tailleur et aussi homme d'expérience pour confectionner pantalons, vestes et habits.
Adressez-vous à
Mr. S. Bruker,
54 Ave Jasper-E.

REPARAGE DES MONTRES
35 ans d'expérience. Ouvrage garanti.
Yeux examinés gratuitement.
—: F. UNDERWOOD :—
219 Jasper Est
EPSTEIN & POLSKY Propriétaires

HORLOGERIE BIJOUTERIE
— Prix modérés —
Réparations soignées en tous genres
Si voulez avoir complète satisfaction adressez-vous chez
E. D. Bourgeois
Horloger Bijoutier expert
243 Ave. Jasper
Seule maison française de ce genre

A. E. Hopkins
Marchand de gros en vins et liqueurs.
Attention spéciale aux commandes pour maisons priveés.
PHONE 1250
127 Ave. Jasper Est, Edmonton

Le Chemin de la Fortune
Les parts de deux différentes mines avancées de 60 et 100 p.c. sur l'argent investi pendant la semaine dernière.
Parts de la cie Hawkeye Lead & Zinc 8c la part
" " North American Asbestos 20c "
" " Yukon Basin Gold Mining 30c "
Les parts le la cie Austin Gold Mine quotées à 25c seront augmentées à 35c le 15 de novembre. Il est certain que toutes les parts ci haut mentionnées se vendront de $3 à $4 d'ici à la fin de l'an prochain.
Ne perdez pas de temps, que votre argent travaille pour vous. Le temps c'est l'argent.
JOHN T. ARMATAGE
Tel. 1637 240 Ave. Jasper
Edmonton - - - - Alta.

Une Parisienne Fonde au Mexique une Colossale Exploitation Agricole

On reproche souvent aux Français de manquer d'audace et d'hésiter toujours devant lesrisques les plus légers. Les vertus françaises, ce sont l'économie, la sagesse, la prévoyance poussées jusqu'à la timidité et quelquefois jusqu'à l'inertie. Mais nous n'osons pas nous aventurer dans de grandes entreprises, nous nous refusons à créer de toutes pièces des affaires nouvelles. Le courage du risque, l'amour de l'aventure — de l'aventure raisonnable, bien entendu — semblent actuellement nous faire défaut. Alors que les Anglais et les Allemands répandent aux quatre coins du monde l'activité de leur race, nous sommes — disent les prophètes de mauvais augure —un peuple fatigué qui se refuse à l'effort.

Est-ce que les femmes françaises seraient décidées à donner aux hommes une énergique et salutaire leçon? L'histoire de Melle Marguerite Levasseur serait de nature à nous le faire croire. Aucune destinée n'est d'un plus salutaire exemple pour les découragés de l'existence, pour tous ceux qui se disent "à quoi bon" et qui n'osent rien tenter, par lassitude ou par paresse. La vie de Melle Marguerite Levasseur nous montre tout ce qu'une femme peut réaliser quand elle sait, quand elle ose vouloir. Elle nous montre que les énergies courageuses finissent toujours par triompher des obstacles et que l'audace et la constance mènent à la réussite les plus aventureuses entreprises.

Melle Levasseur appartenait à une excellente famille, et avait été élevée dans un milieu de luxe et de plaisirs. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, elle s'était passionnément adonnée à tous les sports. Championne de tennis, canotière excellente, nageuse émérite, Melle Levasseur était aussi une amazone accomplie. Elle aimait les longues promenades à cheval à travers les champs, préférait les "mois de sport", aux mois d'hiver, "mois de bals et de soirées."

Mais lorsqu'elle eut atteint sa dix-huitième année, son père fut subitement ruiné à la suite de spéculations maladroites et de placements hasardeux. M. Levasseur dut accepter un modeste emploi dans une maison de commerce. Mme. Levasseur tenta de gagner quelque argent avec des travaux de broderie. Quant à la jeune fille, elle, se plaça comme dactylographe.

Mais la vie de bureau ne lui plaisait guère. Accautumée à une grande indépendance, à une existence de liberté, de sport et de plein d'air, elle supportait difficilement ce labeur monotone, insipide et mécanique. Puisque sa dot disparue ne lui permettait plus de prétendre à un riche mariage, elle résolut de se faire une vie, de se créer à elle-même l'existence qu'elle désirait et qui désormais lui semblait interdite. La jeune fille se sentait pleine de courage, d'espérance et d'activité. Mais comment et à quoi employer cette activité? En France on est guère disposé à aider les jeunes filles du monde qui veulent tenter l'aventure de la vie. Epouse, institutrice ou dactylographe, telle est la destinée dans laquelle on les enferme. Et il semble même qu'une sorte de déchéance absurde s'attache à celles qui sont contraintes de gagner leur vie.

Melle Levasseur parlait très parfaitement l'anglais. Elle avait passé successivement de la bonne anglaise à la gouvernante anglaise et à la demoiselle de compagnie anglaise. Elle n'hésita pas. Malgré les larmes de sa mère, elle partit pour Londres et changea son emploi de dactylographe contre une place de vendeuse dans un grand magasin. Elle avait entendu dire que, dans les familles anglaises, beaucoup de jeunes filles s'expatrient et vont chercher des emplois mieux rémunérés dans les plus lointaines et les plus neuves colonies.

Pendant quelques mois, elle mena à Londres une existence pénible, isolée, sans grandes satisfactions morales dans le pays, elle commençait à se décourager lorsque le hasard la mit en relation avec une cliente de son magasin. Celle-ci, jeune Anglaise d'une trentaine d'années, revenait du Mexique, où elle avait organisé une grande plantation de café et de caoutchouc et créé une exploitation agricole pour l'élevage du bétail. Si grande que soit la réputation de hardiesse des Anglaises; si développé soit l'esprit d'entreprise chez la race anglo-saxonne, miss Steward (tel était le nom de la jeune anglaise) n'en était pas moins, à cette époque, la coqueluche de Londres. Reçue et recherchée partout, elle était partout admirée pour l'audace qu'elle avait manifestée. Un lord, membre de la Chambre des Communes, avait dit, en tapotant légèrement le front de l'aventureuse miss:

"—C'est la plus jolie petite tête d'affaires que je connaisse!..."

Miss Steward n'était à Londres que pour quelques semaines. Elle venait visiter des usines de machines agricoles et voir quelques amis. Son départ pour le Mexique était prochain.

Mais avant de s'embarquer elle se lia avec la jeune Française dont la distinction native et le charme personnel l'avaient attirée. Les deux jeunes femmes passèrent ensemble quelques soirées. Miss Steward racontait à Marguerite Levasseur la joie de la vie libre, les longues chevauchées à travers les prairies mexicaines, Marguerite Levasseur racontait à sa nouvelle amie sa vie mondaine et sportive d'autrefois et sa vie lassante et monotone de vendeuse au détail.

—Mais pourquoi, lui dit un soir miss Steward, ne feriez-vous pas comme moi...? Vous prétendez aimer la vie libre, l'effort; vous avez, dites-vous, de l'activité à dépenser. Qui vous empêche...?

Une seule chose empêchait Marguerite Levasseur de partir, elle aussi. C'était l'absence de capitaux.

Miss Steward aussitôt proposa de lui avancer la somme nécessaire à l'organisation d'une exploitation dans un territoire plus éloigné. Et comme Marguerite Levasseur la remerciait chaleureusement, la jeune Anglo-Saxonne lui répondit:

—Oh! vous ne me devez aucune reconnaissance... Vous me rembourserez sur les bénéfices de l'entreprise et vous me payerez les intérêts au taux légal "Business is business."

—"All right...!"

Un mois après cette conversation, Marguerite Levasseur s'embarquait pour Vera-Cruz.

Sitôt débarquée, elle se mit à l'oeuvre. Sur les indications de miss Steward, elle partit en excursion, accompagnée d'une escorte indigène, dans la région des plateaux la plus éloignée de la côte océanique. Toujours armée d'une carabine dernier modèle, sa selle toujours munie de deux revolvers de précision, la jeune fille dirigea avec fermeté son escorte de blancs et de métis indigènes, croisés d'Indiens et de nègres. La nuit, on campait dans les prairies, on s'abritait, quand cela était possible, sous des amas de roches surplombantes.

Après six semaines d'étapes, la petite caravane s'arrêta sur la limite d'un vaste territoire, couvert de prairies et de forêts, région d'une admirable fertilité naturelle, mais absolument inexploitée.

Parfois des bandes d'Indiens Acaxis et Sicurabas passaient dans le voisinage. Un groupe de Sicurabas manifesta une fois des intentions hostiles. Marguerite Levasseur groupa sa petite troupeet, se plaçant au premier rang, elle fit le geste de mettre en joue. Les Indiens s'enfuirent. L'alerte ne se renouvela pas, mais l'incident montra aux gens de l'escorte que la petite Parisienne saurait agir et défendrait sa vie chèrement, s'il en était besoin.

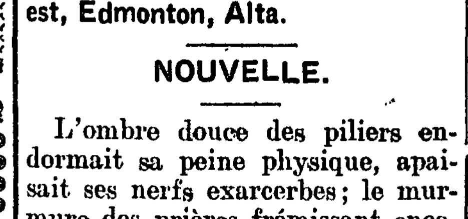
Au cours des étapes, Marguerite Levasseur avait pu apprendre la plupart des mots de la langue indigène: le nahualt. Cela lui permit d'entrer en contact avec les indigènes et de recruter quelques travailleurs.

Sans utiliser les procédés d'intimidation habituels, sans retenir les ouvriers par des moyens violents, elle sut les grouper autour d'elle et acquit bientôt une prodigieuse influence.

Elle fixa le centre de son exploitation sur la partie la plus haute d'un immense plateau. L'endroit s'appelait: "Achichillacachocan" (lieu où les hommes pleurent parce que l'eau est rouge).

Les débuts furent modestes et difficiles. Elle s'attacha seulement à la culture du cacao. Mais au bout de quelque temps, elle y joignit celle du coton et du café. Elle se livra aussi à l'exploitation des nombreuses essences tinctoriales qui abondent dans le pays. Enfin, elle put acheter des bêtes

Suite à la page 5



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

NOUVELLE.

L'ombre douce des piliers endormait sa peine physique, apaisait ses nerfs exarcerbes; le murmure des prières frémissant encore avec les derniers accords de l'orgue baignait suavement son affreux déchirement moral, et c'éfait une exquise sensation: cette souffrance s'évaporant lentement, pour se fondre à toutes les douleurs mortes, dont était faite l'ambiance de l'église étroite.

Peu à peu, le buste souple, incliné comme l'âme, se redressa,les mains en un mol enlacement soutenaient encore la tête,mais bientôt l'énergie reconquise, Aline souleva la voilette que ses larmes avaient plaquée sur les contours délicats de son visage et les lèvres serrées, toute sa volonté tendue dans l'effort ,elle lut pour la seconde fois:"

Ma petite amie.

Pardonnez-moi, Mademoiselle, de revendiquer ce titre de notre enfance, alors que je devrais plutôt commencer par une présentation.

Je ne suis pas assez fat pour croire que vous vous souvenez encore de Lucien... Lucien Avelines qui brisait vos poupées,--et cependant j'ai besoin de me rappeler cette affection d'enfant pour oser vous adresser une requête qui vous semblera peut-être bizarre.

Ne souriez pas, petite amie, c'est entre vos mains —des petites mains fortes et minces, dont j'ai gardé étrangement le souvenir —que je remets tout mon bonheur ...

Aline, avez-vous goûté déjà la douceur d'aimer? Votre coeur élargi se fera pitoyable au cri du mien, petite amie, si, dans la sincérité de votre âme droite vous aimez aussi.

Comprenez-vous la force qu'on peut mettre dans ces deux syllables sacrées, que Dieu lui-même, dressa en un précepte immuable? et concevez-vous l'affollement — ce mot seul est juste— qui peut s'emparer d'un être, quand surgissant brusquement, alors que toute volonté est abolie, un obstacle vient se dresser entre lui et son amour?

Aline, que je voudrais entendre votre rire, clair, votre rire d'enfant, en lisant que cet obstacle à mon bonheur: c'est vous; ce sont des promesses puériles qu'adolescents nous avons échangées le jour de mon départ, il y a six ans...

Vous savez, Amie, le rêve que caressaient nos parents? Depuis longtemps, sans doute, comme moi vous le croyiez mort et c'est lui cependant qu'ils viennent d'exhumer pour s'opposer à mon mariage...Et j'aime, au point de demeurer un fils respectueux. —Relisez, je vous en prie, cette dernière phrase pour en pénétrer jusqu'à l'ultime sens.

Petite amie d'antan, plaidez ma cause. Persuadez à maman que "le désespoir d'amour n'ira point jusqu'à vous mener au cloître;" que les rêves d'enfant rarement nos cerveaux d'hommes ne les transforment en réalité; que le coeur, dans sa fragilité,est le seul rempart contre lequel la volonté s'émousse...

Mais pourquoi vous chercher des phrases? J'ai présent encore à la mémoire les défenses chaleureuses de mon petit avocat aux cheveux bruns de jadis. Laissez couler toute l'affection que réveillera peut-être les souvenirs que j'évoque...

En attendant votre réponse, je retourne égoïstement à mon bonheur.

Jeanne ne sait quelle embûche s'élève: ma Jeanne est une plante fragile, à qui est indispensable une atmosphère tiède de tendresse.

Au revoir, petite Amie, je vous remercie d'avance pour la victoire que vous remporterez.

LUCIEN AVELINE.

Aline replia la lettre, méthodiquement, aux anciens plis, et seule, maintenant, dans l'église assombrie, elle pria longuement.

....

Mon cher ami,

Connaissant votre attente anxieuse,, tout de suite je vous dis: votre cause est gagnée. En même temps que cette lettre vous recevrez le consentement de votre mère...

Soyez heureux sans scrupule. Si votre petite amie avez gardé, plus vivant que vous ne le pensez, votre souvenir, celui des jours où nous partagions nos peines menues et nos joies faciles, son affection, toute fraternelle, elle peut vous l'offrir encore...

Ne croyez pas Lucien qu'un dépit d'amour conduise jamais au cloître. Non. Mais, un coeur que l'amour humain a rempli, devant la faillite de cet amour peut chercher éperdûment l'amour infini et, renouvelé, s'offrir loyalement à Dieu...

A votre confidence, mon ami, je vais répondre par une autre confidence.

Depuis longtemps déjà, j'hésitais sur la voie à prendre, quand votre lettre en m'obligeant, naturellement, à réfléchir m'a guidée dans ce dédale d'hésitations qu'est une vocation.

Je ne me sens point appelée au mariage; or, vous ne pouvez savoir quelle répulsion j'éprouve pour une vie inutile, exempte de responsabilité;--non plus je ne n'ai senti cet appel de Dieu qui détache de tout... C'est à une oeuvre laïque que j'ai résolue de me consacrer —oeuvre belle entre toutes, collaboratrice, de l'admirable apostolat des Filles de la Charité. l'oeuvre du revèlement moral et social de la femme mulsumane.

Vous connaissez les recents événements dont vient d'être témoin cet Orient mystérieux? Un champ d'action très vaste s'ouvre à l'activité de toutes les femmes chrétiennes, libres comme moi de tous liens, et je vais, pleine de courage, pour aider, dans la faible mesure de mes moyens, ces femmes libérées de l'oppression séculaire à atteindre l'idéal de personnalité...

Adieu, mon Ami, sans doute serai-je en mer le jour de votre mariage, croyez néanmoins qu'aucune prière ne s'élèvera plus fervente pour votre bonheur et celui de cette Jeanne que je ne connais pas , et que je supplie de vous aimer toujours...

Votre petite amie de jadis,

ALINE.

MAGALI.

Les Amities.

Mes yeux sont fatigués de lire.
Mon coeur est triste et mon corps las.
J'attends quelqu'un qui ne vient pas...
J'aurais besoin d'un clair sourire.

J'écoute le vent froid bruire.
Une cloche sonne, là-bas.
Si j'entendais monter des pas!...
J'aurais tant de choses à dire!

Je pense aux chères amitiés.
Aux reconfortantes pitiés,
Aux regards, aux doux mots des femmes...
Elles seules savent guérir
Les langueurs des corps et des âmes,
Rien qu'à nous regarder souffrir...

ALBERT LOZEAU.

PETIT COURRIER.

UNE LECTRICE. — Vous ne me donnez pas suffisamment de détails pour que je puisse vous renseigner utilement. En m'écrivant à nouveau, donnez-moi une adresse afin de vous répondre directement.

MELLE JEANNE D. — Voulez-vous écrire, de ma part, à Madeleine, à la "Patrie," Montréal, qui, toujours aimable, se fera un plaisir de vous donner ce renseignement.

On donne ordinairement le double de longueur à ces volants. Vous pouvez terminer par une dentelle naine froncée.

Vous m'obligez beaucoup en recourant à moi, et quand je peux vous être utile, j'en suis très contente.

STUDIEUSE. — Le pseudo choisi pour vous vous plaît-il?

Si vous voulez bien m'adresser la liste de ces livres, je vous dirai ce que vous pouvez butiner de bon.

Laissez votre amie se moquer de vous, et continuez courageusement vers votre but.

Prolongez encore ce délai, si vous le pouvez, ce sera plus convenable, de toutes façons.

N'oubliez pas que vous avez une amie, ici.

POURQUOI?—Parce qu'il y a toujours oeuvre à faire. Les petits devoirs doivent être les plus beaux, puisqu'ils nous apparaissent aussi rebutants, et nuls; et, je sais qu'il faut une forte portion d'énergie pour les envisager.

Je devine tout de suite à l'écriture. Vous n'avez point remarqué combien elle diffère?

Mais oui, envoyez-moi de la copie, je publierai volontiers, si elle entre dans le cadre du Coin.

Merci des éloges, que je ne mérite, hélas, que dans une faible partie.

MYRIAM. — Je préfère ce nom à l'autre. Croyez-moi, n'affligez pas votre filleule d'un de ces prénoms grotesques dont elle serait en droit de vous demander compte plus tard.

Il n'y a pas de règles fixes, agissez le plus généreusement possible, en tenant compte de votre position et de celle des parents.

On retire le gant de la main droite. Inclinez-vous sans répondre.

Mais oui, je devine que vous êtes charmante.

Au revoir.

MYSTERIEUS.E— Est-ce seulement pour m'allécher que vous me confiez les données du mystère? Et si je vous disais que je tiens la solution?

Ne mettez pas votre petite cervelle à la torture: tout vient à point à qui sait attendre. Et Dieu sait si le temps a le droit de s'allonger loin devant vous!

Non, pas si vieille qu'on vous a dit. Qui vous a aussi bien renseignée? Revenez encore, je vous attends.

MAGALI.

LAC DE L'ORIGNAL, ALTA.

30 octobre, 08.

La colonie du Lac de l'Orignal, (Moose Lake), progresse très rapidement. Les nombreuses familles installées ici trouvent maintenant tout le confort de la bonne vieille province de Québec.

Nous avons une église très convenable, grâce à l'esprit d'entreprise et à l'union des paroissiens, sa construction a été rapide. Notre dévoué pasteur le Rév. Père Bonny lui-même, donnait chaque jour un coup de main aux ouvriers. Aussi son zèle pour la bonne cause et a été couronné de succès, et notre nouveau temple fait honneur à la jeune et florissante paroisse du Lac.

Le Rév. M. J. A. Ouellette, le zélé colonisateur de l'Alberta est venu visiter ses amis du Lac la semaine dernière. Il a été enchanté du progrès rapide de la colonie, qui, il y a un an passé, comptait à peine quelques colons.

Madame P. Langis a donné naissance à un fils qui, au baptême, a reçu les noms de Wilfrid Auguste. Parrain et marraine, Monsieur et Madame W. Ouimet.

Dame rumeur voudrait annoncer le prochain mariage de Mr. Théodore Poulin, autrefois de St-Elzéar de Beauce, Qué., avec Melle. Albina Durocher, nièce de Mme. Jos. Ouellette, demeurant au Lac de l'Orignal.

LA POLITESSE FRANCIASE.

Lord Grey, Gouverneur-Général du Canada, présidait samedi dernier à Ottawa, à l'ouverture du Congrès du Conseil National des Femmes.

Dans un joli discours, le distingué représentant du souverain parla favorablement de la race canadienne-française au Canada, et déclara que les Canadiens-français catholiques étaient en général plus polis et plus courtois que les Anglais protestants. Il a de plus conseillé à ces derniers de prendre exemple sur nous. Il encouraga les Dames présentes à la réunion, de travailler à l'éducation sérieuse (en matière de politesse) de la génération présente.

Nous sommes heureux des bonnes paroles de notre gouverneur-général et l'en remercions au nom de notre nationalité.

L'hiver semble arrivé pour de bon, le thermomêre ayant déjà marqué jusqu'à 15 degrés en bas de Zéro.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégulirité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 5 NOVEMBRE, 1908.

La Prochaine Session

Il est à peu près certain que la prochaine session n'aura pas lieu avant janvier.

Il reste six élections à faire; quelques-uns des ministres devront prêter leur concours à ces candidats retardataires.

Avant que chacun des ministres ait préparé la législation propre à son département, et les estimés à présenter au Parlement, nous serons déjà rendu à la fin de l'année 1908.

Il serait bien exigeant de la part du Gouvernement d'appeler à Ottawa la députation de l'Ouest, par exemple, pour siéger quelques jours seulement avant les vacances du premier de l'an.

Nous osons espérer que les scènes d'obstruction ridicule qui se sont produites durant la dernière session ne se renouvelleront jamais au Parlement Canadien.

L'électorat s'est déjà chargé lui-même, le 26 octobre dernier, de faire disparaître quelques-unes des causes principales de cette obstruction, en laissant dans la vie privée des politiciens à tout faire, comme les Bennett, Fowler, Lefurgey et Kemp.

D'autres, tels que les Foster, Boyce, ont reçu un avertissement qui, espérons-le, leur servira de leçon.

A tout événement, nous croyons que le temps est arrivé où le gouvernement devrait prendre des mesures pour contrôler ces obstructions aux travaux parlementaires.

La conduite de l'opposition, durant la dernière session, justifie amplement un changement de nos règlements de la Chambre, dans cette direction.

Nous croyons savoir que la députation de l'Ouest, et des provinces maritimes, ne tolérerait pas, sans protestation, une session de sept ou huit mois.

Nous avons attiré l'attention de l'électorat, durant la dernière campagne, sur le fait qu'une session de huit mois,causée par l'obstruction conservatrice, avait été la cause d'une dépense non justifiéee pour le pays. Il nous appartient maintenant de prouver que nous étions sincères, et que nous serons conséquents en prenant dès la première session du prochain parlement, une mesure raisonnable pour prévenir un tel abus.

Nous reproduisons dans une autre colonne de notre journal un article publié dans le "Canada" qui fera comprendre à nos lecteurs le danger que des sessions parlementaires trop longues peut occasionner.

Dans un jeune pays comme le Canada, où tout est à faire, où chaque citoyen est appelé à donner tous ses efforts, pour aider au développement matériel de sa localité, il serait regrettable qu'une pléiade de nos meilleurs hommes fussent appelés à devenir des politiciens professionnels.

Nos députés en seraient réduits à cela si le Parlement devait siéger en permanence.

Nous croyons que l'opinion publique s'est prononcée sur ce point le 26 octobre dernier. Du reste, le certificat de confiance que Sir Wilfrid Laurier vient de recevoir dela population canadiennelui permettra d'agir dans ce cas-ci comme dans tous les autres, avec fermeté et prudence, mais toujours dans l'intérêt général de son pays.

Les Craintes du Pionnier

Le "Pionnier" s'occupe beaucoup de nous, surtout depuis que notre "littérature électorale" a parcouru les campagnes sablonneuses et incultes de la région Labelle.

Encore dernièrement il découvrait dans une de nos polémiques, un danger pour la confédération canadienne parce que nous désirions des relations commerciales plus faciles et plus suivies, entre l'Ouest Canadien et l'Ouest Américain.

Il nous accusait même d'être des sécessionnistes: et de ce fait, il tirait des conclusions tout-à-fait extraordinaires Nous citons notre confrère pour le faire mieux connaître.

"Nous avons donc là, dit le "Pionnier" de la part d'un or-"gane avoué du ministère actuel, "l'aveu très catégorique qu'il ex-"iste un fort sentiment dans l'Ou-"est Canadien, de rapprochement "et de relations plus suivies avec "l'Ouest yankee, au détriment de "l'Est Canadien. Osera-t-on enco-"re taxer d'exagérations les pré-"tentions émises par quelques "journaux, le "Nationaliste, la "Vérité" et le "Pionnier", entre "autres, que la sécession de l'Ou-"est Canadien est un danger à re-"douter pour la Confédération."

Tout cela, cher confrère, c'est de la mélancolie.

D'abord, nous tenons à déclarer dès maintenant que les idées que nous avons émises àce sujet nous sont exclusivement personnelles, et que nous n'avons pas du tout la présomption de refléter l'opinion du gouvernement Laurier en cette matière.

Du fait que nous désirions des relations commerciales plus suivies avec nos voisins américains, pourquoi concluez-vous que nous sommes des sécessionnistes?

Est-ce que les nombreuses voies ferrées qui mettent en communications constantes l'Est Américain et l'Est Canadien n'ont jamais mis en danger l'existence de la Confédération?

Est-ce que le gigantesque projet du canal de la Baie Georgienne, qui est appelé à transporter le produits d'exportation de l'Ouest Américain vers l'Est Canadien est taxé chez vous d'être un danger pour la Confédération?

Quand le chemin de fer de la Baie d'Hudson sera construit, et que les Américains de l'Ouest expédieront leur blé à travers l'Ouest Canadien, croyez-vous que pour cela nous aspirerons à devenir des Yankees?

Non, cette prépondérance commerciale que nous allons prendre bientôt sur les Américains, ne fera qu'affermir notre orgueil national, au lieu de l'affaiblir.

Voilà, Messieurs du "Pionnier" le sentiment qui grandit dans l'Ouest Canadien.

Nos institutions parlementaires et judiciaires fascinent et attachent les américains ànotre pays.

Pour vous prouver que vos craintes sont imaginaires, permettez-nous de vous faire connaître un incident politique qui vient de se produire dans l'Alberta.

Aux dernières élections générales, la division de "Red Deer" avait comme candidat conservateur le Dr. Root, le cousin du secrétaire d'Etat de la République Américaine. La grande majorité des électeurs de cette division sont des Yankees, devenus des Canadiens.

L'adversaire de Root, le Dr. Clark, Anglais des Iles Britanniques, y a été élu par une forte majorité.

Si vous parliez sécession aux Américains naturalisés Canadiens dans l'Alberta, vous insulteriez à leur patriotisme et à leur amour pour leur pays d'adoption. Si nous aspirons à des relations commerciales plus grandes avec nos voisins, ce n'est pas comme vous le dites, au détriment des provinces de l'Est; c'est pour nous développer plus rapidement et par tant assurer une stabilité plus grande à notre jeune nation.

Votre politique de clocher ne nous étonne pas, élle réflète le vieil idéal du Torysme.

Comme nous le disions dans l'article que vous critiquez, cet argument contre toutes relations commerciales, entre l'Ouest Canadien et l'Ouest Américain, a été inspiré et entretenu dans l'opinion publique par la compagnie du Pacifique Canadien surtout. Il était tout naturel que le parti conservateur, son frère siamois, marche avec elle.

C'est cette politique d'exclusion qui, pendant 18 ans, a tenu l'Ouest Canadien dans le marasme et la stagnation.

Nos compatriotes de la Province Québec feraient bien mieux de réfléchir sur un danger beaucoup plus imminent au point de vue de leur propre existence dans la Confédération. C'est la prépondérance politique que l'Ouest prendra sur l'Est avant 25 ans.

Il y a un préventif à ce danger que nous signalons, c'est de diriger vers les Nouvelles Provinces tout le surplus de la population de la Province de Québec.

Quant ànous qui observons sur les lieux la saine direction que la politique libérale a donnée à l'Ouest Canadien, nous continuerons "à taxer d'exagérations, les "prétentions émises par quelques "journaux, le "Notionaliste", la "Vérité" et le "Pionnier" entre "autres, que la sécession de l'Ou-"est Canadien est un danger à "redouter pour la Confédération".

Le Traite Franco-Canadien

Nous publions dans une autre colonne, un article de M. Maurice Hodent, de "La Canadienne", qui fait des commentaires sur les retards apportés par le Sénat Français à la ratification de la nouvelle convention de commerce entre le Canada et la France. Cet article est tout d'actualité, puisque le Parlement français, venant d'être appelé en session extraordinaire, reconsidèrera certainement cette convention de commerce, qui a été discutée,mais renvoyée à plus tard, durant la dernière session.

Malheureusement, notre gouvernement a eu à traiter avec un pays protectionniste, à outrance.

Voilà ce que la protection fait pour ces pays. Elle rétrécit les limites d'extention du commerce. en faveur de quelques industriels, et au détriment des consommateurs.

On a d'abord essayé de nous faire croire, au début, que le fermier français était celui qui s'opposait le plus à cette nouvelle convention de commerce entre le Canada et la France.

Nous savons aujourd'hui que les obstacles les plus sérieux à la ratification de cette convention ont été fournis par les industriels, qui accumulent des fortunes scandaleuses, grâce à la protection que le tarif français leur accorde.

Le fermier français n'a pas à craindre, en aucune manière, la concurrence du fermier canadien sur son marché propre. Au contraire, la nouvelle convention aurait augmenté dans des proportions considérables, l'exportation d'un grand nombre des produits du sol français.

Du reste, les gouvernements protectionnistes sont tous les mêmes, des gouvernements autocrates,qui ne s'occupe guère des consommateurs et des fermiers, quand il s'agit de reviser le tarif Ils ont simplement à gaver une classe d'industriels qui eux, pressurent le peuple.

La protection joue exactement le même rôle dans le commerce qu'elle a joué sous les royautés et les empires.

Elle favorise les classes contre la masse du peuple qui, un jour fatigué de se laisser exploiter, répètera l'Histoire,en faisant des révolutions qui, pour ne pas être sanglantes, n'en seront pas moins désastreuses.

Du reste, les Etats-Unis n'ont qu'à continuer à pratiquer la théorie de Dingley, et cette révolution financière que nous entrevoyons déjà, éclatera avant longtemps.

Voilà pourquoi nous préférons être des adeptes du libre-échange, qui sous quelques formes que vous lappliquiez, favorise à peu près également toutes les classes de la société.

Cette considération seule est plus que suffisante pour nous attacher au parti libéral canadien, qui oriente sa politique financière avec prudence, mais en même temps avec fermeté vers les idées généreuses et bienfaisantes du libre-échange.

Nous sommes convaincus que la question du tarif a été dans la dernière lutte électorale, le vrai levier qui a maintenu encore une fois au pouvoir, le parti de la réforme.

Nous espérons que notre gouvernement canadien réussira à faire accepter au Parlement français, la ratification de la convention de commerce, si bien préparée par nos ministres canadiens.

Nous espérons aussi que notre tarif intermédiaire permettra à notre gouvernement d'étendre nos relations commerciales, avec les autres pays, par des conventions commerciales du genre de celle que nous avons conclue avec la France.

Le Mortalite a Montreal

Tous les journaux sérieux de Montréal sont effrayés, et avec raison, de la mortalité qui existe dans leur ville.

Le "Daily Witness", entre autres, attire l'attention de ses concitoyens sur le fait que la mortalité à Montréal a atteint le chiffre énorme de 26.56 par mille, ce qui est, dit-il, 7.96 de plus qu'à Londres, et à Berlin.

Les enfants âgés de moins de cinq ans, forment la moitié du total de la mortalité.

Le "Witness" ajoute: "un tel "record ressemble plutôt à un "meurtre en bloc, et nous place "au rang des peuples non civili-"sés qui font fi de la vie, surtout "de celles des êtres faibles, et "sans défesse les enfants."

Il est temps, dit-il que notre eau potable, et notre lait ou quelque chose autre soient purifiés.

Il est du devoir de nos officiers de santé, ajoute-t-il encore, de chercher la cause où les causes de cette calamnité, et d'y opposer un remède.

Si l'on veut bien me permettre, je mettrai le doigt sur une de ces causes, peut-être la plus meurtrière, l'usage chez les enfants des médecines brevetées, contenant de l'opium.

Le remède, il n'y en a qu'un vraiment sûr, c'est la prohibition complète des médecines brevetées contenant de l'opium.

P. R.

Meditation Conservatrice

Nous livrons à la méditation de nos adversaires, durant les heures de recueillement qu'ils sont appelés à vivre, durant au moins quatre ans cette belle réponse que faisait Challemel Lacour à ses accusateurs qui lui reprochaient une mauvaise gestion financière comme préfet de la Défense nationale.

"Vous ne relevez pas un fait de malversation, vous ne relevez pas un fait de dilapidation. Cela manque dans votre rapport. Mais ce qui y abonde, ce sont les insinuations, les railleries, ce sont les paroles dont le public abuse. Vous ne les avez pas épargnées! Vous avez lâché la bride à votre passion! Vous vous êtes dit: qui nous demandera compte d'un peu de passion contre ses adversaires politiques? Il y a des esprits qui croient que la passion politique excuse tout; qu'il est permis, pour combattre un adversaire, de le déshonorer, qu'on peut faire croire à l'existence de faits qui entachent l'honneur et qui n'existent pas! Je dis qu'on se trompe; la passion politique, elle-même, a sa limite; cette limite, c'est la justice; cette limite, c'est la vérité! Il y a quelque chose de plus grand qu'un adversaire maltraité, qu'une vérité déguisée, que la justice blessée; c'est le triste et funeste exemple qu'on donne par là à la nation qu'on se propose d'instruire et de moraliser."

La France Contemporaine, G. Hanotaux: vol. I, p. 573.

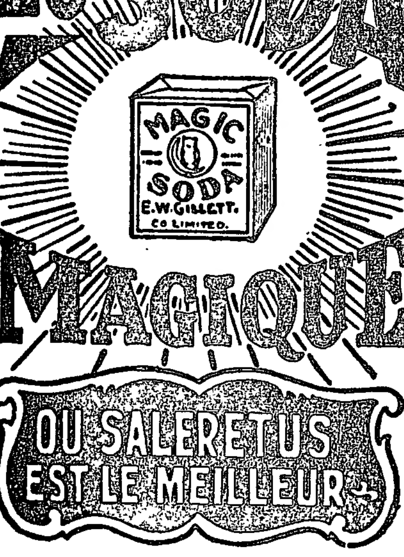
Geo. Eulas Foster

Monsieur Foster traduit tous ses adversaires en cours de justice, depuis qu'il s'est rendu compte que ses chances de devenir ministre sont renvoyées aux Calendes Grecques.

Pourtant, Monsieur Foster proteste parce que des journaux et ses adversaires politiques l'ont accusé d'avoir malhonnêtement administré les fonds de l'Ordre des Forestiers Indépendants.

Pourtant, Monsieur Foster ne se gênait pas durant la dernière session du parlement d'accuser faussement l'Hon. Monsieur Brodeur d'administrer malhonnêtement le département de la marine et des pêcheries. C'est vrai que ce brave lutteur, Monsieur Foster, était protégé par l'immunité parlementaire, et qu'alors il se sentait à l'abri des cours de justice.

A tout événement, nous serions bien surpris si les colères de Monsieur Geo. Eulas Foster ne sont pas bientôt rentrées, et si ces procès a reclame ne se dissipent pas sans bruit?





"VOLUNTEER BOUNTY ACT"
1908

Avis aux acheteurs

TOUTE vente du droit d'un Vétéran d'Afrique à une concession de terre devra être faite par la nomination d'un substitut et d'après la forme prescrite par l'acte.

L'attention est spécialement attirée sur la sous-sec. 3, sec. 5 de la "Volunteer Bounty Act" 1908, qui dit qu'aucune aliénation du droit d'un vétéran sera reconnue et acceptée par le Département de l'Intérieur à moins d'être datée avant la date du certificat de la concession de terre emis par le Ministre de la Milice et Défense en faveur du vétéran.

J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres
Ottawa.

28 sept. 1908

Acte des améliorations locales.

Acte des Villages et Ordonnances des Ecoles

Avis est par les présentes donné que, suivant les provisions de l'Acte des Améliorations locales, l'Acte des Villages et l'Ordonnance des Ecoles (School Assessment Ordinance) l'honorable Juge Beck siégera au Palais de Justice d'Edmonton, lundi le 23 Novembre, 1908, à 10 heures a.m. pour la confirmation des rapports faits d'après les provisions de la Section 91 de l'Acte des Améliorations locales, pour les districts suivants d'Améliorations locales:

District d'Ameliorations locales: 28-M-4, 29-M-4, 30-M-4, 25-N-4, 26-N-4, 27-N-4, 28-N-4, 29-N-4, 25-P-4, 27-P-4, 28-P-4, 25-R-4, 26-R-4, 27-R-4, 28-R-4, 25-S-4, 26-S-4 27-S-4, 28-S-4, 29-S-4, 25-T-4, 26-T-4, 27-T-4, 28-T-4, 29-T-4, 30-T-4, 25-A-5, 26-A-5, 27-A-5, 26-B-5, 27-B-5, et Nos 617, 620, 621, 622.

Aussi pour les rapports d'après la Sec. 67 de l'Acte des Villages, au sujet des Villages suivants:

Le village d'Athabasca Landing et celui de Millet.

Aussi pour les rapports d'après la section 19 de l'Ordonnance des Ecoles (School Assessment Ordinance) pour les districts d'écoles suivant:

Districts d'écoles Nos 382, 1438, 1204, 393, 222, 979, 1416, 926, 1074, 1457, 1456, 528, 234, 370, 1526, 978, 790, 1016, 1474, 1433, 737, 434, 371, 412, 521, 841, 1465, 937, 716, 537, 366, 660, 925, 719, 523, 571, 280, 296, 1099, 611, 663, 246, 1001, 1241, 478, 530, 350, 23, 212, 305, 324, 399, 452, 749, 774, 645, 622, 711, 24,355, 386, 427, 416, 438, 847, 1443, 672, 509, 479, 475, 525, 369, 1029, 656, 322, 415, 459, 418, 384, 470, 429, 1500, 1351, 532, 529, 683, 508, 400, 430, 1319, 381, 1009, 345, 881, 301, 1444, 850, 1307, 29, R.C.P. 2, R.C.P. 4, R.C.P. 6, R.C.P. 34, R.C.P. 42, R.C.P. 45, R.C.P. 47, R.C.P. 51.

Datée à Edmonton, ce 18ième jour de Septembre, 1908.

JOHN STOCKS,
Député-ministre des Travaux Publics.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins,

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans,

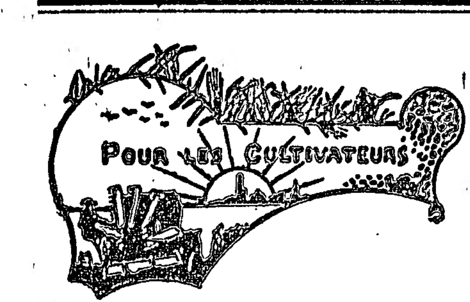
(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après le teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il posséde dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



NOUVELLE

SACHONS NOUS SOUVENIR.

Novembre vient de prendre place au cycle des années. La nature est toute imprégnée de tristesse. C'est le mois des morts.

Il fait froid dans la campagne, là-bas, sur le côteau dénudé,le cimetière, laisse voir au milieu des arbustes fanés ses humbles monuments.

Pas un être vivant dans l'enceinte du repos. Seule la rafale sifflant dans la palissade à demi-brisée laisse entendre un soupir plaintif...

Il fait froid dans la campagne, la neige tombe des nuages gris et recouvre les tombes oubliées...

Combien sont nombreux les amis ,les êtres bien-aimés qui, bien loin dans la patrie éloignée, dorment leur dernier sommeil.

Pour plusieurs c'est l'amie des premiers ans, qu'une maladie cruelle précipita dans le tombeau dès le printemps de la vie. Personne là-bas pour lui dire une prière. La vieille croix de bois, rongée déjà par la mousse des années semble seule ne pas oublier.

Qui n'a pas un père, une mère, un frère, une soeur disparus depuis longtemps, amenant avec eux la plus pure parcelle de notre coeur.

....

O! souvenir des chers disparus, venez par ces premiers jours de novembre réchauffer le feu du souvenir.

L'Eglise vient d'honorer votre mémoire, à nous de vous offrir l'obole d'une prière...

Il fait froid dans la campagne, la rafale souffle dans la palissade à demi-brisée.

Quand l'ombre du soir enveloppe les pierres tombales, il semble que les chers disparus secouent la glace de leur cercueil pour venir rappeler à chacun de nous, le culte du passé.

Là-bas, dans la terre des aïeux, oubliés de tous, reposent ceux que nous avons aimés.

Novembre est le mois des morts. Sachons nous souvenir.

ADOLPHE.

DIX ANS DANS L'OUEST.

Ce petit tableau intéressera sans doute plusieurs de nos lecteurs, et démontrera le progrès rapide de notre province soeur dans la culture du blé et de l'avoine:

BLE:

Années	Minots
1898	4,780,440
1899	6,083,508
1900	3,443,671
1901	11,956,069
1902	13,110,330
1903	15,121,015
1904	15,944,730
1905	26,107,286
1906	37,040,098
1907	27,691,601
1908	43,539,608

AVOINE:

1898	1,589,412
1899	2,518,248
1900	1,604,561
1901	5,517,866
1902	6,975,796
1903	9,164,007
1904	10,765,350
1905	19,213,055
1906	23,965,528
1907	23,324,903
1908	41,663,065

NOUVEAU RECORD.

MacLeod tient haut la tête cette année, comme centre productif de blé d'automne dans l'Ouest.

Monsieur C. Nathe, demeurant à quelques milles au sud de MacLeod, a récolté 3,700 minots de blé d'automne dans 60 acres de terrain.

Le blé pèse 63 livres au minot et donne un rendement de 64¾ minots à l'âcre.

Voici un exemple de la richesse des terres de l'Alberta-Sud, qui sera avant longtemps la région la plus fertile de l'Ouest et la meilleure pour la culture du blé d'automne.

?

de Strathcona.

Notre Candidat pour l'Electorat Quelques points pour la considération du peuple.

(Daysland Press)

"Ce journal, comme toujours maintenu dans ses colonnes **est indépendant en politique, et par conséquence, il ne s'est pas élancé** dans l'aréne de la politique, **et il n'a pas proclamé les vertus d'une partie, et les les vices de l'autre. Nous avons peut-être,** ou plutôt en effet, des vues politiques, ét quand l'occasion le demande, nous sommes libres à les donner, **mais à présent nous voulons parler d'un des candidats.** Notre candidat pour "La Maison Fédérale." E. W. Day, **on comme** appelé de ses jeunes amis, "E. W." n'a pas besoin d'introduction à cette communauté. Il est connu personnellement à beaucoup de monde **aussi bien tout autre de l'ouéest,** et on doute que quelqu'un autre **dans ce province,** ou dans la vie privée ou publique, ait des partisans tellement numéreux. Ses amis sont aussi nombreux parmi les Libéraux que parmi **lesConservatifs.**

Que le district de Daysland soit si bien connu partout, c'est dû à ses efforts **à former la communauté.** C'est parce qu'il a fait un **tel succés** de cetté entreprise et d'autres, qu'il se **récommende** aux penseurs. Il s'est élevé sur la ferne, il est en fait fermier lui-meme, **avec douze années d'expérience du fonds des outils d'agriculture;** il réside depuis vingteinq ans dans l'ouest, et conséquemment est-il fort bien capable de réprésenter cet électorat si essentiellement agricole dans La Chambre des Communes.

C'est un homme d'une **capabilité indubitable** pour les affaires, et il a une position chez lui et ou il est le mieux connu, qu'on ne peut pas attaquer avec succès. On ne doit pas le considérer comme "machine politician" **parce qu'il a le pouvoir de penser pour soi, et** qu'il a des idées en propre de ce **point de vue du fermier.**

S'il ira é Ottawa, et nous y attendons, il ne sera pas de ceux-là qui restent inactifs, et qui regardent ce que font les autres, lui, il sera des travailleurs, il sera des plus avancés, ou il voudra **savoir** le **pourquoi."**

Nous espérons qu'à l'avenir, si le "Camrose Mail" désire faire de la littérature électorale, il écrira en français, car nous ne sommes pas ici au Japon.

Une Parisienne fonde au Mexique une colossale exploitation Agricole.

Suite de la page 2.

à cornes, et ses troupeaux deviennent, au bout de deux années, l'objet d'importantes transactions.

Actuellement, l'exploitation agricole de Marguerite Levasseur est colossale. Elle s'est agrandie et développée d'année en année.

La courageuse Parisienne, qui ne craignit pas d'affronter les dangers d'un pays nouveau, occupe, actuellement, huit cents ouvriers, dont six cents indigènes. L'extension de ses affaires a été si considérable qu'elle a dû faire venir d'Europe plusieurs employés, surveillants et comptables.

La jeune fille est en train de réaliser une énorme fortune. Le chiffre de ses affaires se monte annuellement à trois millions. Bien que ses chefs de service, venus d'Europe, soient attachés à la surveillanne des exploitations diverses, elle a gardé la direction générale des affaires.

Depuis un an, ses parents, trop âgés pour partager la vie des hauts plateaux, sont venus habiter l'Etat de Oaxaca, à deux cents kilomètres de l'exploitation. Regrettent-ils encore le jour où leur fille les quitta pour tenter la grande aventure de la vie?

De "Nos Loisirs".

C'est un Matin.

C'est un matin de mars qu'elle m'est revenue
Eveillant le jardin d'un bruit de falbalas,
L'enfant toujours cruelle et toujours ingénue
Que je n'ai point aimée et qui ne m'aimait pas.

Le givre s'égouttait aux branches mais plus bas
La neige ourlait encore les buis de l'avenue,
Et le frisson d'hiver, sous leur écorce nue
Emprisonnait le rire embaumé des lilas.

Un éclair parut: "Bonjour! C'est moi!" dit-elle.
Dans l'air moins froid passa comme un cri d'hirondelle,
Je la vis me sourire et crus avoir seize ans.

Et depuis,, quelque fois, je me surprends à dire,
Songeant à ce rayon, songeant à cesourire:
C'était presque l'amour, et presque le Printemps.

Paul ARENE.

AVIS PUBLIC.

Sessions de la Cour de District du district d'Edmonton.

Les sessions de la Cour de District et de la Cour Criminelle du district d'Edmonton, auront lieu durant l'année 1909, aux endroits et dates nommés ci-dessous, pour l'expédition des affaires amenées devant ces cours:

—EDMONTON—

Commençant:
Lundi, 25 janvier
Lundi, 22 février,
Lundi, 22 mars,
Lundi, 19 avril,
Mardi, 25 mai,
Lundi, 21 juin,
Lundi, 20 septembre,
Lundi, 25 octobre,
Lundi, 22 novembre,
Lundi, 13 décembre.

—STRATHCONA—

Lundi, 18 janvier,
Mardi, 13 avril,
Mardi, 7 septembre,
Mercredi, 10 novembre.

—TOFIELD—

Mardi, 12 janvier,
Mardi, 6 avril,
Mercredi, 6 octobre.

—STONY PLAIN—

Mardi, 2 février,
Mardi, 4 mai,
Mardi, 2 novembre.

—SPRUCE GROVE—

Mercredi, 3 février,
Mercredi, 5 mai,
Mercredi, 3 novembre.

—MILLET—

Mardi, 16 février,
Mardi, 18 mai.
Jeudi, 2 septembre,
Mardi, 16 novembre.

—LEDUC—

Mercredi, 17 février
Mercredi, 19 mai,
Vendredi, 3 septembre,
Mercredi, 17 novembre.

—FORT SASKATCHEWAN—

Mardi, 2 mars,
Mardi, 1 juin,
Mardi, 14 septembre
Mardi, 13 novembre.

—VEGREVILLE—

Jeudi, 4 mars,
Jeudi, 3 juin,
Mercredi, 15 septembre,
Jeudi, 2 décembre.

—LLOYDMINSTER—

Mardi, 16 mars,
Mardi, 15 juin,
Mardi, 28 septembre,
Mardi, 7 décembre.

—VERMILLON—

Jeudi, 18 mars,
Jeudi, 17 juin,
Jeudi, 30 septembre,
Jeudi, 9 décembre.

—INNISFREE—

Mercredi, 17 mars,
Mercredi, 16 juin,
Mercredi, 29 septembre,
Mercredi, 8 décembre.

—ATHABASKA LANDING—

Mardi, 19 janvier,
Mardi, 12 octobre.

—ST-ALBERT—

Mardi, 2 février,
Mardi, 4 mai,
Mardi 14 septembre,
Mardi, 7 décembre.

—MORINVILLE—

Mercredi, 3 février,
Mercredi, 5 mai,
Mercredi, 15 septembre,
Mercredi, 8 décembre.

—RIVIERE QUI BARRE—

Jeudi, 4 février,
Jeudi, 6 mai,
Jeudi, 16 septembre,
Jeudi, 9 décembre.

—WABAMUN—

Mardi, 16 février,
Mardi, 18 mai,
Mardi, 19 octobre.

—LAC STE-ANNE—

Mercredi, 17 février,
Mercredi, 19 mai,
Mercredi, 20 octobre.

S. B. WOODS,
Dépt. Proc.-Général.

Daté ce 19e jours d'octobre, 1908.

TERRE A VENDRE—Cette terre se trouve à un mille à l'ouest de St-Emile. Elle est clôturée, et les bâtisses, maison, écurie et grainerie sont complétées. Il y a cent acres prêts à labourer. Sur cette terre se trouve une source d'eau douce. Nous vendrons à un prix modéré, et à des conditions faciles. Veuillez vous adresser au Rév. M. le curé Normandeau, de St-Emile, Alberta.

MARCHE D'EDMONTON.

Blé du printemps et nouveau.

No. 1 Northern	73c.
No. 2. "	70c.
No. 3. "	67c.
No. 4. "	65c.
No. 5. "	58c.
No. 6. "	48.c.

Nouvelle Récolte

Avoine blanche No. 2	27c.
Avoine blanche No. 3	26c.
Orge No. 3	29c.
Orge No. 4	27c.

Farine au détail.

Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
Strong Bakers—98 livres	2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30

ENGRAIS

Gru - 10 0livres	1.15
Son —100 livres	1.05

PLACE DU MARCHE

Avoine	28 à 30c.
Oeufs	22 à 25 c.
Foin nouveau à la tonne	$8.00
Foin de marais	$6. à $8.
Foin de terre haute	$8. à $10
Mil	$10. à $12.
Patates au minot	40c. à 50c.

ANIMAUX VIVANTS

Boeuf —à la livre	3c. à 4c.
Vache "	2½ à 3c.
Veau "	4c. à 5c.
Porc "	5½ à 5¾c.
Mouton "	5½c
Agneau —pièce	$3.50 à $4.00

VIANDE PREPAREE

Boeuf —au quartier	6 à 7c
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.

VOLAILLES

Poules —à la livre	10 à 12½c.
Poulets du printemps	12 à 15c.
Dindons	17 à 20c.
Canards	12c.

PRIX DIVERS AU DETAIL

Beurre de laiterie	20c. à 25c.
Beurre de beurrerie	30c.
Oeufs frais	30c.
Patates nouvelles, au minot	65c.
Oignons, carottes et salade au paquet	5c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	12½ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.

NOTES LOCALES.

GRAND BAZAR.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les dames de la paroisse de St-Joachim organisent un bazar au profit de leur église, les 17, 18, 19 et 20 novembre prochains.

Il nous semble inutile de chercher à attirer aux dévouées organisatrices une sympathie que leur oeuvre mérite pleinement. Nous sommes certains qu'une grande affluence les recompensera de toutes les peines dépensées.

Voici les noms des dames ayant charge de tables et comptoirs:

Objets d'art et fantaisie: Mesdames Silver, Reegan, Hall, Gallagher.

Loteries: Mesdames Levesque, Léger et Boucher.

Jouets: Mesdames Martin, McDonell, Cover et Doucet.

Couture: Mesdames Brissette, Lachambre, Bilodeau et Smith.

Bonbons: Mesdemoiselles Gorman, Smith et Madame Morris.

Crème à la glace: Madame Hall.

Pêche: Mesdemoiselles Bérubé et Morquin.

Il sera servi deux repas par jour: le lunch et le dîner, au prix modique de 25 cts. et de 35 cts.

M. Joseph Bilodeau aura la charge de ces repas.

Il nous reste àsouhaiter franc succès à ces agapes qui développent et cultivent l'esprit de paroisse, tout en les faisant servir à un but charitable.

LES CHARS URBAINS.

Malgré toute l'énergie qu'a déployé le surintendant Monsieur Taylor, pour nous donner un service complet de tramways pour le 15 de novembre, il y aura probablement un retard incontrôlable par la ville.

Le service entre Strathcona et du côté de Norwood ne peut être fait tant que la commission des chemins de fer n'aura pas autorisé la ville, à traverser les lignes de chemin de fer déjà en opération.

A cause d'un malentendu, cette permission n'a pas encore été accordée. Cependant, l'avocat de la ville d'Edmonton a présenté une requête à la commission des chemins de fer, afin d'obtenir un permis temporaire pour au moins trois mois, qui permettrait à la ville d'opérer son système de tramways d'une manière complète.

Dans l'intervale nous aurons un service de chars urbains dans les limites de la ville.

GRAND TRONC PACIFIQUE.

Les travaux de construction sur le Grand Tronc Pacifique, à l'Ouest d'Edmonton, sont suspendus pour l'hiver.

Hier soir, l'équipe du terrassement, appartenant à Foley Welsh et Stewart, est rentrée en ville par le Canadian Northern, et elle a été dirigée immédiatement vers Végreville où elle sera mise en hivernement. Durant l'été, les travaux ont été poussés avec une grande activté, et on assure qu'au printemps avec deux mois de travail, le terrassement sera préparé à recevoir les rails, depuis Edmonton jusqu'à la Pembina.

Un parti considérable est à préparer les approches pour le pont de la Pembina, cependant, on ne croit pas que le pont lui-même soit construit durant l'hiver.

Un commencement sérieux d'incendie, à la résidence de M. Cautley, 523, sixième rue, nécessita l'intervention des pompiers dans la soirée de jeudi dernier.

Le feu a pris naissance dans l'étage supérieur, et la brigade fut appelée par téléphone.

Les actifs pompiers se rendirent maîtres de l'incendie dès leur arrivée au moyen des composés chimiques et évitèrent par leur prompte intervention un désastre sérieux.

Les cas de fièvre typhoïde sont très nombreux dans la ville. L'hôpital Général a 10 patients; l'Hôpital Miséricorde 22; l'Hôpital publique 18, et plusieurs autres malades sont soignés dans les résidences privées.

L'hôpital de Strathcona est aussi rempli de malades, ayant les fièvres typhoïdes.

Le médecin, officier de santé, M. Dr. Whitelaw est à faire une enquête et donnera sous peu un rapport au public avec les causes de la maladie dans les différentes parties de la ville.

Le premier tramway électrique a fait son apparition dans les rues d'Edmonton vendredi soir. Des vivats nombreux saluèrent son arrivée sur l'avenue Jasper.

Samedi, le tramway s'est rendu jusqu'à Strathcona. La voie est partout dans un état magnifique.

MORINVILLE

1 novembre '08.

Décès.

Nous avons le chagrin d'apprendre la mort de Madame F. Sabourin, décédée subitement à Morinville.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 28 octobre dernier. L'assistance à l'église était nombreuse.

Comme porteurs nous avons remarqué Messieurs J. Tailleur, A. Sabourin, F. Tellier, N. Fortier.

Les coins du drap mortuaire étaient soutenus par les Dames Gaudette, Perras, Meunier et Riopel.

L'église était drapée de tentures de deuil pour la circonstance.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille.

Monsieur Joseph Houle vient d'arriver avec sa famille. Il s'est installé immédiatement sur une ferme située à trois milles du village.

Mr. le Dr. A. Gagnon, de Yamaska, après avoir passé quelques semaines au milieu de nous, retourne dans son pays. Notre pays de l'Ouest a créé une excellente expression chez le docteur qui s'est fait de nombreux et sincères amis durant le court séjour qu'il a fait à Morinville.

Madame Noël Boissonneault est en visite chez ses fils Louis et Hormidas.

A l'occasion de la fête de la Toussaint et de celle des morts, le Rév. P. Palin, O.M.I., d'Edmonton, est venu assister Monsieur le curé de notre paroisse.

Cette semaine, nous avions à Morinville, en visite au presbytère, les Rév. P. Vauderdale, de St-Albert et Normandeau, de St-Emile.

Monsieur R. Chaput qui a été dangereusement malade d'une poussée aiguë d'appendicite se rétablit tranquillement. Il partira dans quelques jours pour subir une opération à l'hôpital.

Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

ST-EMILE, ALTA.

1 novembre ,'08.

Le 26 octobre dernier, a eu lieu à St-Emile, le mariage de Pat. J. Moungham, instituteur du district d'école de Légal, avec Mademoiselle Rose Garneau. Monsieur le curé Normandeau a donné la bénédiction nuptiale aux mariés.

Monsieur Emile Casavant servait de père au marié et Monsieur Alphonse Garneau conduisait sa jeune fille à l'autel.

L'heureux couple est parti en voyage de noce à Banff. Nous leur souhaitons bon voyage, et nos meilleurs souhaits.

Le 26 octobre dernier, M. et Mde. Osias St-Jean ont fait baptiser un fils qui a eu pour parrain et marraine M. et Mme A. Carrière.

Le 1er novembre M. et Mme. Arthur Trudel ont fait baptiser une fille qui a eu pour parrain et marraine, M. F. X. Trudel, le grand-père, et Melle. Josephine Trudel, la tante de l'enfant.

Décès.

Le 2 novembre, Monsieur Victor Pressoir, âgé d'a peu près 50 ans, était trouvé mort dans son lit. Il était bien portant la veille au soir. Il a dû succomber à une attaque d'appoplexie foudroyante.

Il laisse, pour le pleurer, une veuve et un fils.

Monsieur le curé Normandeau est parti à Edmonton mardi matin, le 3 novembre.

Dimanche dernier, le Rév. P. Vauderdale était à St-Emile pour assister notre curé, à l'occasion de la grande fête de la Toussaint et de celle des morts.

Il nous a fait un joli sermon quil a su agrémenter de paroles très flatteuses, et de conseils très pratiques.

MECROLOGIE.

Nous avons le regret d'annoncer la mort soudaine d'un des membres de la colonie française de Légal, M. V. Pressoir.

M. V. Pressoir était installé au pays depuis quelques années déjà. Il avait su s'attirer la sympathie de tous par cette cordialité et cette bonne humeur qui sont l'apanage de la race française; aussi sa perte sera-t-elle unanimement ressentie par ses compatriotes et concitoyens.

M. Pressoir outre sa veuve, douloureusement frappée dans sa plus chère affection, laisse un fils établi à Légal, et un autre demeurant à Paris.

A la famille plongée inopinément dans un deuil cruel, le "Courrier de l'Ouest" offre ses plus sincères condoléances; et prie la calonie française de croire à sa sympathie dans la perte qu'elle vient de faire.

M.

WAUCHOPE, SASK.

Monsieur J. Bergstrom fait contruire en ce moment à la station de Wauchope et sur le terrain du C.P.R., une vaste grainerie qui doit servir, dit-on, à l'achat de blé, en concurrence avec les élévateurs.

Un fait assez curieux s'est produit il y a environ 15 jours ou trois semaines à l'un de nos élévateurs. Un fermier a fait cribler son blé pour l'expédier ensuite par wagon. Oh, surprise! l'heureux expéditeur a reçu en paiement de son blé, une somme supérieure égale à celle de 90 minots au prix de 80 cts., soit 40 dollars de plus qu'il n'attendait.
Si c'est là une erreur, elle est toujours bonne pour le fermier, mais le fait ne doit pas se produire souvent et peut-être est-il unique dans l'histoire des élévateurs du Canada.

Un chien espagnol, actuellement à Wauchope, porte sur un collier de cuivre, l'adresse gravée suivante: "W. F. G. Lees", à St-Germain d'Esteuil Médoc.

M. J. Mitchel le tient à la disposition du propriétaire qui l'a perdu.

Les lecteurs du "Courrier de l'Ouest" du district de Wauchope qui désirent s'abonner à ce journal, peuvent s'adresser à cette fin à P. Escaravage qui en est l'agent correspondant.

Mme Cousin qui souffrait beaucoup depuis bientôt un an, et dont l'étatde santé inspiraitde sérieuses inquiétudes à sa famille durant ces derniers mois, est aujourd'hui en bonne voie de guérison. Cette nouvelle sera accueillie avec une véritable joie par tous les habitants du district, dans lequel la famille Cousin ne compte que des amis.

Monsieur Louis Dubuisson aura bientôt terminé son élégante maison édifiée à Wauchope, avec l'art et le goût du professionnel consommé qui caractérisent l'ouvrier français.

Monsieur Martine est, dit-on, très satisfait de sa petite machine à battre, grâce aux réparations et ingénieuses modifications que lui a fait subir M. Sylvestre.

Les MM. Mahé font agrandir considérablement leur maison. C'est M. A. Morin qui est chargé du travail.

Monsieur Maurice Quesnelle doit faire construire prochainement un magasin important à la station de Dumas.

Les travaux du réseau téléphonique allant du Manitoba vers l'Ouest, sont poussés si activement que les ouvriers chargés de la pose, sont déjà rendus à l'ouest de notre station.

LE REVEREND FRERE STEPHEN.

Ce visiteur distingué que nous avions au milieu de nous depuis deux mois, vient de quitter Edmonton pour un climat plus clément.

Le Frère Stephen souffre malheureusement d'une maladie cruelle depuis 15 ans, et les climats froids lui sont contraires.

Il est parti pour la Califournie. A l'avenir il demeurera à Oakland où les frères des écoles de la Doctrine chrétienne ont une maison d'éducation considérable.

Nous avons été heureux d'entendre le Frère Stephen lui-même nous déclarer que son séjour à Edmonton avait amené une amélioration notable dans son état de santé.

Espérons qu'une fois notre hiver fini, le Frère Stephen reviendra àEdmonton, où nous sommes heureux de lui avouer, il a laissé de nombreux et sincères amis.

M. et Mme L. Madore sont revenus samedi dernier de leur voyage à Banff; enchantés, à la foi, de leur excursion et de leur retour parmi leurs amis.

M. et Mme Madore ont leur résidence dans la Quatorzième rue.

VONDA, SASK.

1er novembre, 08.

Monsieur Claudius Peccaux est de retour de Duck Lake, où il était allé rendre visite à ses parents.

Monsieur J. Filiatrault boulanger, de Lebret, Sask., était de passage ici cette semaine.

M. Filiatrault, comme tous les autres qui passent à Vonda, est enchanté de notre petite ville, et il est plus que probable qu'il en deviendra un de ses citoyens.

Nos homesteads sont encore un objet de convoitise pour les Canadiens-français de Québec et de l'Ontario.

M. Théodore Béchard, de Windsor, Ont., a pris un homestead et une préemption à huit milles du village.

Un bazar aura lieu à Vonda, les 20 et 21 de ce mois. Ce bazar se fera dans la maison d'école.

Il est à espérer que notre population se fera un devoir de patroniser cet oeuvre si recommandable destinée à diminuer les dettes de la fabrique.

Le même jour se fera l'organisation, et l'élection des officiers du cercle Saint-Jean-Baptiste de Vonda.

Tous les catholiques de langue français sont invités à assister à l'organisation de ce cercle qui est appelé à rendre de grands services à notre religion et à notre nationalité dans notre district.

Dans nos notes précédentes, le nom de Viscount a été changé en celui de Vescourt.

Vos lecteurs auront été sans doute en peine de placer ce nom jusqu'à présent inconnu.

J. D.

Nous apprenons avec plaisir que Monsieur Ernest Cyr, ancien député de Provencher, au Parlement Canadien, ira occuper une position officielle importante à Paris, France.

Personne n'est mieux qualifié que Monsieur Cyr pour remplir une position de ce genre dans notre vieille mère patrie. Il saura faire honneur à son pays et en même temps lui être très utile.

Madame Philippe Roy ne recevra pas durant le mois de novembre.

VILLE D'EDMONTON.

Liste des voteurs 1908.

Avis public est par les présentes donné que la liste des voteurs de la ville d'Edmonton a été terminée et imprimée, et affichée pour examen dans les places suivantes de la ville:

Hotel de Ville, Bureau de poste, magasin Milner, Ave. Jasper-Est, Sentner & Speer, 200 Ave. Richard, pharmacie McKinnon, 1301, Kinistino, Pharmacie Armstrong, 437 Namayo, magasin Henning, 817 Fraser, magasin North End, Boulevard Norwood, magasin Boxter, con 12e. et Jasper-Ouest, magasin Capitol Mercantile, coin 4e. et Jasper-ouest, magasin Hall, coin 7e. et Jasper-O., magasin Kelly & Moore, 50 Jasper-E., magasin Gariépy & Lessard, 157 Jasper-E., magasin de fer Ross & Frères, 341 Jasper-E., magasn E. L. Scott, 855, 1e. rue, magasin Carrother, 430 1e. rue magasin Speer, 875 4e, magamagasin Speer, 875 4e, magasin Noble, 1036, 3e. rue.

La liste des votes contient les districts de votation suivants: District No. 1 à l'ouest de la Neuvième rue; district No.2, de la 1e. à la 9e rue; District No. 3, à l'est de la 1e et sud de la rue Clark; district No. 4, est de la 1e et nord de la rue Clark. Un guide pour les voteurs sera trouvé dans la page 3. Toutes les plaintes devront être faites à l'évaluateur de la cité le ou avant le 9 novembre prochain.

Les commissaires de la ville siègeront en cour de révision, afin de corriger la dite liste des voteurs mercredi, le onzième jour de novembre prochain à huit heures du soir dans la Chambre du Conseil.

D. M. McMILLAN,
Evaluateur de la ville.



CONTRAT DE MALLES

Des soumissions scellées seront reçues par le Misistre des Postes à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi 4 décembre 1908, pour le transport des malles de Sa Majesté et pour un contrat de 4 ans, une fois par semaine aller et retour entre un point projeté appelé "Gwendolen," S.E.¼ Sec. 8, Tp. 52, R. 4, W 5, et Wabamum. Ce contrat commencera au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés, contenant plus de renseignements en rapport avec les conditions de ce contrat peuvent être vus, et des blancs de soumissions pourront s'obtenir au bureau de poste de Wabamum et au bureau projeté de Gwendolen à la résidence de Jas. Robertson, ou encore au bureau de l'Inspecteur, à Edmonton.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des Postes
Bureau de l'Inspecteur des Postes
Edmonton, 23 Oct. 1908.